

Séance de l'après-midi du 29 novembre 2007

OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL

ÉTAIENT PRÉSENTS: Mme JOCELYNE BEAUDET, présidente de commission
 Mme JUDY GOLD, commissaire
 M. WEBER LAURENT, commissaire

CONSULTATION PUBLIQUE

PLAN D'ACTION FAMILLE DE MONTRÉAL

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 3

Séance tenue le 29 novembre 2007, 15 h
Office de consultation publique de Montréal
1550, rue Metcalfe, 14^e étage
Montréal

MOT DE LA PRÉSIDENTE

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION DES MÉMOIRES :

DOMINIQUE SOREL.....	1
REGROUPEMENT DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES FAMILLE DE MONTRÉAL CAROLE GÉLINAS, LAURENCE LAGOUARDE, CATHIA MORIN.....	14
GROUPE CONSEIL EN DÉVELOPPEMENT D'HABITATION LOUISE LANCTÔT.....	30
FRANCIS LAPIERRE	44

LA PRÉSIDENTE :

Alors, Mesdames et Messieurs, bon après-midi! Je vous souhaite la bienvenue à cette troisième séance qui revoit le projet de Plan d'action famille de la Ville de Montréal.

5

Mon nom est Jocelyne Beaudet. Je suis commissaire à temps partiel à l'Office de consultation publique de Montréal, de même que les commissaires qui m'accompagnent, madame Judy Gold, à ma gauche, et monsieur Weber Laurent, à ma droite.

10

L'équipe de la commission comprend également madame Stéphanie Espach, analyste principale et coordonnatrice de la commission, et madame Hélène Bilodeau. Nous avons aussi monsieur Éric Major, qui est responsable de la recherche et de la documentation, et madame Anik Pouliot, qui est en charge de la logistique. À l'accueil, vous avez monsieur Lazar Aguiar.

15

Toutes les choses qui vont se dire cet après-midi sont prises en sténotypie par madame Lise Maisonneuve et sont enregistrées par monsieur Guy Legendre.

20

Alors, nous avons cet après-midi quatre intervenants. Donc, je pense que nous devrions commencer tout de suite avec madame Dominique Sorel. Bonjour, Madame, et une petite fille avec vous?

Mme DOMINIQUE SOREL :

25

Oui. Alors, c'est Antoinette qui m'accompagne aujourd'hui.

LA PRÉSIDENTE :

30

Bienvenue à vous deux.

Mme DOMINIQUE SOREL :

35

Merci, Madame la Commissaire, Monsieur et Mesdames. Donc, mon nom est Dominique Sorel et je suis mère de deux enfants, qui ont respectivement 8 mois et 3 ans. Je suis ingénieure civile et je détiens aussi une maîtrise en sciences de la terre.

40

Donc, l'élément déclencheur de ma mobilisation et mon intérêt pour votre commission aujourd'hui fut qu'en novembre 2004, ma fille aînée qui avait alors 10 mois, ainsi que sa gardienne ont été frappées par une voiture à deux coins de rue où j'habite, alors qu'elles traversaient sur la lumière verte où elles avaient priorité. Un automobiliste n'a pas respecté leur droit de passage.

45 Un an plus tard, presque jour pour jour, un piéton, monsieur Dioppe, a été tué alors qu'il traversait la rue Monkland au coin de Harvard où j'habite. Alors, suite à ces deux événements, je travaille à améliorer la sécurité des piétons de mon quartier et je me préoccupe de la qualité de l'environnement dans lequel grandit ma jeune famille.

50 Alors, on voit que de plus en plus Montréal reconnaît l'importance d'améliorer la qualité des milieux résidentiels et de protéger les piétons. En effet, le cadre de référence de la politique familiale indique que la réduction de la vitesse et l'adoption de comportements plus prudents de la part des conducteurs seraient la contribution la plus importante au sentiment de sécurité des parents de jeunes enfants, tout comme des piétons, des cyclistes.

55 La Ville de Montréal a aussi tenu d'importantes consultations publiques sur le Plan de transport au mois d'août dernier et, pour la première fois, la Ville de Montréal se dote d'un objectif de réduction des accidents de moitié sur une période de dix ans.

60 Suite à l'accident tragique sur l'Île-Perrot, le 31 octobre dernier, 83 % des quelque 8 000 répondants au sondage de La Presse ont dit oui pour que des mesures soient prises pour réduire la vitesse dans les quartiers résidentiels.

65 Alors, mon objectif aujourd'hui est de présenter les recommandations pour la mise en place d'aménagement d'apaisement de la circulation et d'aménagement sécuritaire pour les piétons.

70 Alors, qu'est-ce qu'on entend par «aménagement d'apaisement de la circulation»? Essentiellement, ce sont des modifications de la rue et des trottoirs, donc de notre environnement physique, pour premièrement réduire la distance de traverse par les piétons, ensuite améliorer la visibilité et évidemment de diminuer la vitesse des véhicules qui circulent sur nos rues.

75 Il y a beaucoup de littérature qui existe sur ce sujet-là en ingénierie, dont le *Guide canadien d'aménagement des rues conviviales*. Ici, à Montréal, il y a le Conseil régional de l'environnement qui a publié un répertoire des mesures d'apaisement de la circulation dans cet arrondissement de Montréal.

80 Alors principalement, ce dont on parle, aux intersections, on peut installer des avancées de trottoirs. Sur les rues, on peut installer des dos d'âne. On peut élargir les trottoirs, rétrécir les rues, on peut mettre des obstacles latéraux, des étranglements, faire du marquage, ajouter des arbres. Il y a plein de trucs qu'on peut faire pour améliorer l'environnement de nos rues, les rendre plus sécuritaires.

La raison pour laquelle je pense que ces aménagements doivent être retrouvés sur

85 nos rues, c'est qu'ils sont la meilleure façon de garantir le respect des limites de vitesse. Et le
ministère des Transports est d'accord avec ça. On peut lire dans leur guide de détermination
des limites de vitesse sur les chemins du réseau routier municipal, en page 33, qu'une
simple modification de la limite de vitesse ne change pas les comportements. Le panneau
magique n'existe pas. Et les aménagements sont davantage garants de vitesses pratiquées
sécuritaires et compatibles avec le milieu traversé.

90 Alors, ma vision est la suivante. Que Montréal ainsi que toutes les villes faisant partie
de son agglomération développent des normes et des politiques cohérentes et que
l'application des mesures d'apaisement de la circulation devienne systématique sur tout son
territoire. Pour moi, ce sont des mesures de prévention de santé publique qui pourraient se
95 comparer à la vaccination d'un nouveau-né. Alors, il faut évidemment réagir aux plaintes des
citoyens, mais je pense qu'en personne raisonnable, la Ville devrait installer ces mesures-là
de façon systématique particulièrement dans les zones sensibles. Et je vais revenir sur la
définition de ce terme «zones sensibles» un peu plus tard.

100 La bonne nouvelle, c'est que le vaccin existe et qu'il est efficace. On a démontré une
baisse moyenne des blessures de 53 % dans les secteurs apaisés de quatre pays européens,
ce qui laisse entrevoir un rapport coût-bénéfice fort intéressant. Ça, c'est une citation tiré du
rapport *Le transport urbain, une question de santé*, le rapport annuel 2006 sur la santé de la
population montréalaise, qui a été publié par la Direction de la santé publique de Montréal.

105 Alors, la première recommandation, qui est donc de formuler une politique sur la
modération de la circulation sur les rues résidentielles, le 24 novembre dernier, on a pu lire
dans les journaux que André Lavallée, responsable des transports au comité exécutif, a
demandé aux arrondissements de se doter de telles politiques d'ici deux ans, mais les
110 paramètres ne sont pas encore connus.

Nous aimerions proposer premièrement qu'un budget significatif soit alloué pour ces
aménagements dans chacun des arrondissements. Ensuite qu'un système de classification
soit utilisé pour établir les priorités d'action dans les rues ou les îlots de rues identifiés. Ceci
115 est un outil de réponse aux plaintes des résidents pour maintenir la qualité de vie sur les rues
résidentielles.

Et c'est une approche similaire à ce que fait la Ville de Vancouver. Donc, la Ville de
Vancouver utilise justement un système de classification comme ça et nous croyons que ce
120 système est préférable au modèle de politique qui existe présentement dans quelques-uns
des arrondissements à Montréal.

Par exemple, dans l'arrondissement où j'habite à Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-
Grâce, pour qualifier au programme d'apaisement de la circulation, on doit avoir sur une

125 rue résidentielle à sens unique plus de 3 000 autos par jour. C'est ça, une rue résidentielle à
sens unique, où il faut que le 85e centile des véhicules roule au-delà de 15 kilomètres/heure
au-dessus des limites pour qualifier au programme. C'est beaucoup trop.

130 Donc, ce qu'on préconise, ce serait d'oublier ça les volumes pour qualifier, mais
plutôt dire, reconnaître qu'il y a un problème, dédier des sommes et dire: «Bon, bien, on
commence au pire et on descend la liste.» Et puis quand il y aura des dos d'âne partout, bien,
on pourra penser à arrêter. Mais j'espère qu'on va arrêter avant ça.

135 Ensuite, il faut prévoir une approche complémentaire d'apaisement de la circulation
dans les zones sensibles. Donc, ce que j'entends par «zones sensibles», ça, c'est un terme
dont on parle dans le Plan de transport, mais ce n'est pas très bien défini. Pour moi, je vois
ça comme les quatre V. Enfin, ce sont les endroits où on retrouve une clientèle vulnérable,
donc les écoles, les parcs, les hôpitaux et aussi les garderies, les centres de la petite
140 enfance. Le deuxième V, ce serait où on a un grand volume de piétons, donc autour des
stations de métro, sur les rues commerciales, partout où on a un grand volume de piétons.
Et ensuite, les deux derniers V, ce serait dans les rues où on a un grand volume de
véhicules et une grande vitesse. Donc, des secteurs à statut spécial comme les quartiers
verts qui s'apprêtent à être définis par le Plan de transport.

145 Et je veux vraiment attirer l'attention de cette commission sur le fait que les centres de
la petite enfance font maintenant partie de la réalité quotidienne d'un grand nombre d'enfants
en bas âge et que cette clientèle-là doit être protégée au même titre que les enfants des
écoles. Alors vraiment, si on voit un 40 kilomètres/heure autour des écoles et des parcs, ça
devrait être la même chose autour des garderies.

150 Alors, encore une fois, la politique d'apaisement de la circulation doit être établie
priorité d'action dans ces zones. Et ces actions ne devraient pas être faites seulement sur les
rues résidentielles, mais aussi sur les collectrices, les artères, donc partout où on a une
clientèle vulnérable, un grand nombre de piétons.

155 Troisièmement, donc, le Plan de transport parle de créer des quartiers verts. Nous
croyons que c'est une très bonne idée parce qu'il s'agit de protéger justement nos milieux de
vie contre l'invasion de la circulation de transit. Mais j'aimerais voir lors de la définition des
quartiers verts que le centre d'intérêt du quartier vert soit les points générateurs de piétons.

160 Par exemple, qu'on place au centre de ces quartiers les écoles, les garderies, les
stations de métro, les endroits où les piétons se rendent. Et donc, il faut identifier ces
endroits-là en premier lieu et éviter de créer des enclaves.

165 Par exemple, moi, il ne faudrait pas que ce soit simplement dire: «Voici un
quadrilatère d'artères», les autos passent autour, à l'intérieur de ça on vit, c'est en sécurité

170 là-dedans, mais quand il faut aller sur l'artère pour se rendre... par exemple, moi, dans mon quartier, pour aller à l'école, il faut que je traverse l'artère. Pour aller à la bibliothèque, je dois traverser les artères. Les rues commerciales où, moi, je vais faire mon épicerie, il faut aller dans ces zones-là. Alors, il faut vraiment intégrer ces zones-là et non les garder en périphérie.

175 Ensuite, il faut revoir l'aménagement des intersections, des trottoirs pour les rendre plus sécuritaires. Donc, comme prescrit par la loi, nous recommandons d'entraver le stationnement à moins de 5 mètres des intersections et d'enlever les parcomètres qui souvent s'y trouvent ici à Montréal, et remplacer cet espace-là par des trottoirs en saillie. On doit aussi réparer, élargir les trottoirs.

180 Idéalement, j'aimerais beaucoup que deux poussettes puissent se promener côte à côte sur un trottoir. Je suis présentement en congé de maternité puis je peux vous dire que si on rencontre d'autres mamans, bien, on se promène à la queue leu leu sur le trottoir. Ce n'est pas très convivial quand on veut échanger en allant au parc. Alors, s'il y a des réfections de rues, il faudrait penser à ça.

185 Donc, évidemment quand il y a des projets de réfection routière, il faut mettre en place toutes ces mesures-là parce qu'à ce moment-là elles représentent un coût minime par rapport à l'ensemble du projet.

190 Alors, en conclusion, j'aimerais saluer la volonté de Montréal de vouloir bâtir une ville pour les enfants qui y grandissent et non pour les autos qui y roulent. Et mon souhait est que les enfants de Montréal puissent marcher, se promener à vélo tout en étant protégé par des aménagements sécuritaires dans leur trajet quotidien entre la garderie, l'école, le parc et la maison.

195 Et je tiens à vous rappeler encore une fois que les garderies ou du moins les centres de la petite enfance doivent être protégés au même titre que les écoles et les parcs par des zones et des aménagements de 30 kilomètres/heure. J'aimerais demander à cette commission s'il est possible d'intervenir auprès des responsables du Plan de transport et d'y faire inclure ce point-là. Je ne sais pas comment tout ça peut s'arrimer, mais enfin.

200 Alors, je vous remercie beaucoup.

LA PRÉSIDENTE :

205 Merci. En fait, il y a plusieurs choses que vous reprenez du Plan de transport, puis il y a déjà des décisions, c'est-à-dire des recommandations qui ont été faites.

Mme DOMINIQUE SOREL :

210 Oui.

LA PRÉSIDENTE :

215 Les chantiers que vous reprenez, il y a des recommandations de la part de la Commission municipale, la commission permanente, et aussi la Commission du conseil d'agglomération.

Mme DOMINIQUE SOREL :

220 Oui.

LA PRÉSIDENTE :

225 Je pense qu'on constate qu'il y a vraiment une préoccupation. À ce sujet, quand vous parlez d'avoir des argents, un budget supplémentaire, vous considérez que... parce que s'il y a des recommandations qui sont faites, c'est évident qu'il va y avoir des argents du plan d'immobilisations et probablement aussi qu'il existe déjà des budgets de prévus. D'ailleurs on a vu, par le budget de 2008 qui a été déposé, qu'il y a déjà des montants qui sont réservés.

230 Mais vous, vous voulez avoir un budget en surplus à ce qui est prévu pour s'assurer qu'il y ait vraiment, dans l'année ou les années qui suivent, des choses qui sont faites concrètement au niveau de l'apaisement de la circulation. C'est ça?

Mme DOMINIQUE SOREL :

235 Oui. J'aimerais qu'on réserve une partie du budget spécifiquement pour ce chapitre-là. En fait, c'est que dans le Plan de transport, on émet beaucoup de grandes orientations, mais on ne va pas encore dans le spécifique. Et puis je ne pense pas qu'on aborde non plus la question directement d'une politique d'apaisement de la circulation. On parle du quartier
240 vert, on parle qu'on veut faire de l'apaisement de la circulation, mais on ne dit pas comment ça va se faire sur le terrain.

245 Moi, comme exercice, je suis allée voir de quoi avaient l'air les politiques... bien, existantes ici à Montréal, il y en a peu. Il y en a une dans notre arrondissement. Il y en a à Toronto. Il y en a à Ottawa. Il y en a à Vancouver, à Calgary je crois. Et puis la plupart de ces politiques-là, c'est ça, c'est déclenché par une plainte. Et ensuite, il y a des seuils numériques de volume de vitesse pour qualifier au programme.

À Vancouver, ce qu'ils font plutôt, c'est ça, ils disent: «Bon, nous, on a un budget

250 de je ne sais pas combien, 100 000 \$ et cette année, voici le programme. On a évalué 40
rues. La pire, c'est cette rue-là. Alors, on fait les 40 pires et, puis l'année prochaine, on a
encore un budget», et puis on continue comme ça, on fait un travail de longue haleine
comme ça.

255 Alors, moi, je trouvais que ça semblait être une bonne approche plutôt que de dire:
«Bien, là, il faut se plaindre.» Bien, évidemment, il faut identifier où sont les problèmes. Mais
si on identifie justement l'argent et puis ensuite établir des priorités en utilisant ces critères
numériques là, mais pas utiliser les critères numériques pour qualifier ou disqualifier au
programme. Parce que ça, on ne s'en sort pas. Comment on peut dire que 3 000 véhicules
260 sont acceptables sur une rue, 1 000, 4 000. Ça varie tellement. C'est très difficile de...

LA PRÉSIDENTE :

265 Il y a une implication attendue aussi à ce moment-là du ministère des Transports du
Québec et une contribution des arrondissements. Parce qu'il y a quand même certaines
choses qui sont faites au niveau de l'arrondissement.

Mme DOMINIQUE SOREL :

270 Oui, oui, bien, c'est ça. Alors, nous, on voit sur nos rues, souvent ce qui arrive,
c'est que ça déborde. Les grandes artères principales débordent sur les rues résidentielles.
Alors, il y a une responsabilité d'un niveau plus grand que l'arrondissement. Dans le fond,
c'est provincial. C'est ce qui déboule des rues provinciales sur les artères de l'agglomération
et sur les artères collectrices locales, sur nos rues résidentielles. Alors, tout le monde, tous
275 les paliers devraient être impliqués, à mon avis.

LA PRÉSIDENTE :

280 Madame Gold.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

285 Bonjour. J'ai quelques clarifications à vous demander. Dans la section «améliorer
l'aménagement des intersections et des trottoirs» à la page 13, vous constatez certains
problèmes, entre autres des parcomètres installés dans les zones où il est interdit de
stationner 5 mètres de l'intersection.

Mme DOMINIQUE SOREL :

290 Oui.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

295

Est-ce que ce sont des cas isolés ou avez-vous vu ça à plusieurs endroits à travers la ville?

Mme DOMINIQUE SOREL :

300

Non. Je sais, par expérience, moi, dans l'arrondissement Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, sur la rue Monkland, l'arrondissement a procédé, suite aux pressions que nous avons faites l'été 2006, ils ont procédé justement à enlever les parcomètres qui étaient illégaux. Donc, ils en ont enlevé, je crois, treize. Et puis ils ont fait un travail là justement de dégager les intersections, ils ont mis une interdiction de stationnement sur une série d'intersections sur la rue Monkland, dans le coin commercial très achalandé.

305

Alors, il y en a là et je suis certaine qu'il y en a ailleurs, mais je ne pourrais pas... je ne les ai pas identifiés.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

310

D'accord. Et aussi, vous dites qu'il n'y a aucun marquage qui indique la défense de stationner à moins de 5 mètres des intersections. Est-ce un problème qu'on voit principalement sur les rues résidentielles ou on les voit sur...

315

Mme DOMINIQUE SOREL :

Je pense que c'est assez répandu, oui, oui.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

320

D'accord.

Mme DOMINIQUE SOREL :

325

Oui, ce n'est pas très mis en force.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

330

Votre recommandation «profiter des projets de réfection routière pour mettre en place des aménagements d'apaisement de circulation», j'ai remarqué récemment des aménagements d'apaisement de la circulation à Montréal qui ressemblent à ce que vous proposez, sur la rue Bernard ou sur la rue Laurier, par exemple.

335 Est-ce que vous savez dans quelle mesure les services municipaux mettent de l'avant
cette façon de faire? Est-ce que c'est plutôt l'exception ou est-ce que ça devient... est-ce que
ceux que j'ai vus sont des exceptions?

Mme DOMINIQUE SOREL :

340 Bien, je crois qu'à Montréal, on parle d'exceptions. Mais je pense que le vent est en
train de changer tranquillement. Moi, je peux vous dire que, suite aux pressions que j'ai
faites avec un groupe de citoyens dans mon quartier, les premiers dos d'âne ont été installés,
il y a un mois, sur la rue à côté de chez moi. Alors ça, c'est les premiers à Côte-des-
Neiges–Notre-Dame-de-Grâce. Mais on en voit justement à Outremont, à Westmount. C'est
345 ça, autour de nous, Hampstead, Côte-Saint-Luc, on en voit beaucoup. Mais dans la ville de
Montréal, c'est...

Mme JUDY GOLD, commissaire :

350 C'est assez disparate comme...

Mme DOMINIQUE SOREL :

355 Oui. Il y en a sur le Plateau Mont-Royal, mais on est au début. Mais je pense que ça
va changer.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

360 Merci.

LA PRÉSIDENTE :

Monsieur Laurent.

365 **M. WEBER LAURENT, commissaire :**

370 Je vois que vous avez sur des zones sensibles, particulièrement autour des zones de
CPE, ce que je trouve très, très appréciable. Mais vous énoncez aussi la circulation
périphérique. Dans votre arrondissement particulièrement, comment est-ce que ça se vit
cette situation-là? Les artères, parce que je connais la rue Monkland très bien, je vois qu'il y
a un effort appréciable qui se fait.

Mme DOMINIQUE SOREL :

375 Oui.

M. WEBER LAURENT, commissaire :

Non seulement ça devient un noyau, comme on a défini, villageois, c'est intéressant.

380

Mme DOMINIQUE SOREL :

Oui.

385

M. WEBER LAURENT, commissaire :

Mais aussi comme vous parlez, l'élargissement des trottoirs, etc. Mais c'est quelles zones quand vous parlez de circulation périphérique?

390

Mme DOMINIQUE SOREL :

Oui, bien, la circulation de transit, en fait, l'arrondissement, ils ont fait une étude cette automne. Là, je vous parle des rues de l'îlot Monkland qui a été défini par l'arrondissement. Si vous connaissez le secteur, ce sont les rues résidentielles entre Girouard et les rues Royal, Terrebonne au nord et Notre-Dame-de-Grâce au sud. Et puis ils ont fait une étude origine-destination. Donc en pointe matinale et le soir, on pouvait voir que la moitié des véhicules qui transitaient sur les rues résidentielles, c'était de la circulation de transit. Donc, c'est quand même...

395

400

M. WEBER LAURENT, commissaire :

Même sur la rue Sherbrooke.

405

Mme DOMINIQUE SOREL :

Au lieu que ces autos-là transitent sur la rue Girouard, par exemple, ou sur Décarie ou sur Sherbrooke, bien, ils coupent au travers des rues résidentielles pour se rendre à leur domicile. Mais la plupart, c'était quand même du transit «local». Ce n'est pas des gens qui habitent à l'Île-Bizard qui passent par là, c'est beaucoup des gens quand même dans la proximité, disons c'est ça, immédiatement au nord, à Hampstead, Côte-Saint-Luc, aussi un peu plus loin dans l'arrondissement. Mais c'est quand même des rues résidentielles et idéalement ces voitures-là devraient rester sur les artères et non pas envahir les...

410

415

M. WEBER LAURENT, commissaire :

Est-ce qu'il y a un moyen pour mitiger...

Mme DOMINIQUE SOREL :

420 Oui. Bien, évidemment, il y a des choses qui peuvent être faites. Comme par exemple, changer des sens.

M. WEBER LAURENT, commissaire :

425 Faire des sens uniques.

Mme DOMINIQUE SOREL :

430 Des sens uniques. Pour rendre ça moins facile de passer d'un côté à l'autre, disons, de la rue Sherbrooke jusqu'à Côte-Saint-Luc, il peut avoir des choses qui sont faites comme ça. Mais à long terme, c'est évident qu'il va falloir penser à réduire le volume de voitures à Montréal, et puis il faut penser à l'offre des transports en commun et tout ça. C'est ça, pour essayer de réduire le nombre de voitures. Mais entre-temps, c'est ça, c'est de réaménager la configuration des rues.

435

M. WEBER LAURENT, commissaire :

Parfait, merci.

440 **Mme DOMINIQUE SOREL :**

Ce n'est pas évident. Ce n'est pas évident.

M. WEBER LAURENT, commissaire :

445

Ça mérite des études tout simplement, mais c'est bien suggéré. Donc, on en prend note, merci.

LA PRÉSIDENTE :

450

J'aimerais regarder un peu avec vous, vous avez deux propositions que je considère plus de gestion. Il y a d'abord un comité de vigilance sécurité. Vous savez qu'il y a une proposition pour un bureau de la sécurité des déplacements. Donc, est-ce que vous considérez que finalement ce serait une tâche du bureau ou vous voyez plus un comité citoyens?

455

Mme DOMINIQUE SOREL :

Ça, c'est une bonne question. Je ne suis pas une experte de tous les

460 fonctionnements des rouages de la Ville, mais je pense que certainement ça prend un... s'il y
a un bureau de sécurité de la Ville, c'est très bien. Je pense qu'il y aurait une place sûrement
aux citoyens, au moins quelques représentants des citoyens à l'intérieur de ce comité-là.
Mais il y a peut-être d'autres organismes indépendants qui peuvent se former et puis peut-être
s'assurer que la Ville rencontre bien leurs objectifs et puis...

465

Je ne sais pas, là. Ce n'est pas ma spécialité.

LA PRÉSIDENTE :

470 En fait, ça pourrait être un comité qui ferait le lien entre les plaintes des citoyens et
puis le bureau de sécurité finalement.

Mme DOMINIQUE SOREL :

475

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

Puis par rapport aux audits de sécurité aussi, c'était un peu dans ce sens-là.

480

Mme DOMINIQUE SOREL :

Oui. Bien, c'est ça. Moi, ce que je me disais, c'est que peut-être chaque
arrondissement pourrait justement, pour identifier toutes ces zones sensibles là, on pourrait
485 prendre une approche bien systématique et aller... il y a des audits de sécurité qui existent,
qui sont faits assez régulièrement en sécurité routière, mais vraiment faire un audit de
sécurité par rapport à la problématique des piétons. Et ça, je crois que les arrondissements
pourraient très bien entreprendre ce travail-là et puis ensuite établir des paramètres, disons,
pour faire les priorités d'action.

490

LA PRÉSIDENTE :

J'avais un autre point avec vous, c'était plus une question de sémantique. Vous
parlez de politique. On a beaucoup de politiques, finalement. On en revoit une en ce
495 moment d'une certaine façon. Est-ce que vous pensez plus à une directive que les services
devraient observer?

Mme DOMINIQUE SOREL :

500

Oui. Bien, en fait, j'ai utilisé le terme «politique» parce que, dans mon

arrondissement, on m'a remis un document qui s'appelle *Politique d'apaisement de la circulation sur rue résidentielle Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce*. Et puis c'est comme un logigramme qui indique les démarches à suivre, donc plaintes, ensuite validation des données, et eux utilisent le terme «politique». Alors, moi, je suis ingénieure, je ne suis pas...
505 je vous laisse le soin de déterminer quel est le bon terme.

LA PRÉSIDENTE :

Un dernier point. Je veux bien comprendre votre pensée, parce qu'il y a différentes propositions par rapport à l'apaisement de la circulation qui nous ont été soumises. Vous savez que, dans le Plan de transport, on a suggéré de baisser la vitesse de 50 à 40 dans les zones résidentielles et de s'assurer que, dans les endroits où il y a des écoles, entre autres, des hôpitaux, de baisser ça à 30.
510

Vous, vous dites, il y a des zones sensibles autres que celles-là, les CPE et les endroits où il y a beaucoup de piétons, où ça devrait être aussi à 30. Donc, c'est sur des grandes artères votre préoccupation principale.
515

Mais par rapport aux quartiers résidentiels, à l'intérieur des quartiers, est-ce que vous considérez que le 40 kilomètres/heure est suffisant ou si vous voulez aussi le 30 kilomètres, mais qui soit défini par rapport à des zones sensibles, que ça ne soit pas partout, que ça soit défini, mais même à l'intérieur des rues résidentielles. C'est ça qu'on comprend?
520

Mme DOMINIQUE SOREL :

Bien, je pense que s'il y a une zone sensible, ça devrait être 30 kilomètres, peu importe où elle se trouve.
525

LA PRÉSIDENTE :

D'accord.
530

Mme DOMINIQUE SOREL :

Et puis on sait qu'au point de vue sécurité, 30 kilomètres, c'est la recommandation. C'est ce qu'on retrouve dans les pays européens. Parce qu'on sait qu'à 30 kilomètres, quelqu'un qui se fait frapper a 95 % des chances de survie, alors que quand on est rendu à 50 kilomètres/heure ou 60, ça change très vite et les chances de mortalité sont beaucoup plus élevées. Alors, en santé publique, la recommandation est de 30 kilomètres/heure.
535 C'est pour ça que dans les zones sensibles, c'est ce qu'on devrait viser.
540

Et puis ce que je veux dire aussi, c'est que juste de changer la pancarte, ce n'est

545 pas ça qui va faire changer le comportement des automobilistes sur les rues. Il faut penser...
c'est une bonne chose d'identifier ces zones-là, mais on ne peut pas faire d'apaisement de la
circulation avec une pancarte.

LA PRÉSIDENTE :

550 D'accord. Merci beaucoup, Madame.

Mme DOMINIQUE SOREL :

Merci.

555 **LA PRÉSIDENTE :**

J'appellerais maintenant le Regroupement des organismes communautaires famille de
Montréal. Vous êtes les bienvenues. Si vous pouvez vous identifier pour la sténotypiste, s'il
vous plaît.

560 **Mme LAURENCE LAGOUARDE :**

565 Laurence Lagouarde. Je suis directrice de l'organisme le CEP, un organisme
communautaire famille, et je suis membre du ROCFM, donc le Regroupement des
organismes communautaires famille de Montréal.

Mme CATHIA MORIN :

570 Cathia Morin, employée pour le ROCFM.

Mme CAROLE GÉLINAS :

Carole Gélinas. Je travaille à la coordination du regroupement.

575 **LA PRÉSIDENTE :**

On vous écoute.

580 **Mme LAURENCE LAGOUARDE :**

Alors, je vais présenter brièvement le Regroupement des organismes
communautaires famille.

585 Donc, ce regroupement existe depuis 1997. Sa mission, c'est de regrouper, de
soutenir et de représenter des organismes communautaires famille de Montréal. Nous

travaillons dans le respect des distinctions de nos membres et dans leur approche globale du soutien à la famille. Nous menons aussi des actions concertées afin de mieux faire face aux enjeux avec lesquels les familles sont confrontées.

590 Le ROCFM compte 45 membres. Il rejoint 9 000 familles résidant sur 12 arrondissements de la Ville de Montréal.

595 Ces organismes, chacun à leur façon, agissent dans leur milieu, agissent dans leur communauté et soutiennent l'expérience parentale des familles, donc des parents. Ils offrent un lieu où les familles peuvent échanger, s'entraider, se ressourcer, parler. Et ils sont aussi des espaces où les familles peuvent se donner du pouvoir et tisser des liens sociaux.

600 Les valeurs que nous privilégions sont le respect, l'accueil, l'intégrité, le plaisir, la justice sociale, l'équité ainsi que la solidarité. On prône une approche sociale dont les actions partent de la réalité des familles afin de les reconnaître, de les valoriser pour améliorer leur qualité de vie. Donc, pour nous, la parole des familles est essentielle et tout part d'eux.

605 Pour aller un petit peu plus large, on veut aussi vous donner notre vision de, pour nous, c'est quoi l'objectif d'une politique de famille municipale. C'est d'améliorer les conditions de vie des familles, premièrement. Et en conséquence, pour nous, une politique familiale doit porter une vision famille dans sa globalité. Nous pensons que c'est ça qui va déterminer qu'une politique va faire une différence dans le quotidien et à l'amélioration de la qualité de vie des gens. En même temps, une politique familiale municipale, ça se construit avec les membres de la communauté.

615 Donc, je vous dirais que c'est sûr que notre position face à cette politique, elle a été de regarder : est-ce que cette politique s'est construite avec les familles? En fait, on a essayé de prendre notre angle à nous, de dire : nous, on a une vision famille, qui est la nôtre, celle que je viens de vous décrire, et on a essayé de regarder toute cette politique-là avec cette vision-là.

620 Donc, on a voulu surtout prendre des moyens à notre portée. On a décidé de ne pas se coller à des échéanciers qui, pour nous, étaient impossibles à respecter par rapport à la réalité des membres et la réalité des familles qui composent ces organismes-là. On a essayé de chercher des moyens cohérents donc de travail en disant: «On prône quelque chose, on va respecter cette manière de fonctionner.»

625 Donc, on a essayé de favoriser la parole des familles à travers différentes activités à l'interne. On a produit des outils pour essayer de récolter cette parole-là. On a aussi une préoccupation peut-être plus régionale par rapport à un exercice qu'on avait fait

630 antérieurement pour privilégier des champs de regard de cette politique-là. Donc, on ne prendra pas la parole à la place des familles parce que, pour nous, les familles sont au coeur du processus. Par contre, nous tenions, nous, à prendre la parole pour dire que peut-être qu'elles n'avaient pas pu la prendre.

635 Donc, on a regardé cette politique-là par rapport à trois axes : l'accueil des familles montréalaises dans leur diversité et dans toute leur diversité; la valorisation de l'expérience parentale et familiale; et l'accessibilité aux services et aux ressources pour les familles montréalaises. Ça a été ça notre vision.

640 C'est certain que, pour nous, ils sont représentatifs de notre vision à nous, mais de la vision des OCF en général et des organismes communautaires en général. Ils sont applicables de façon transversale dans toutes les politiques de la Ville, au niveau municipal, et vont rejoindre et toucher l'ensemble des familles du territoire de Montréal.

645 Donc, de cette façon, on se dit qu'une vision famille viendra colorer, teinter toutes les politiques qui se font sur l'île et qui viendront donc s'appliquer directement dans le quotidien des gens.

650 Donc, notre contribution, elle a visé essentiellement et elle vise essentiellement à mettre l'importance sur le processus. Parce qu'encore là, comme je vous le disais tout à l'heure, par rapport à une réelle appropriation, il faut qu'il y ait la place pour que les familles prennent cette parole-là. Il faut que les familles comprennent le processus. Il faut que les gens, les premiers concernés, se l'approprient.

655 Donc, par rapport à ça, on a regardé plusieurs aspects que décrivait la politique et on a certaines préoccupations. Alors, c'est sûr que ce que je vous dis aujourd'hui, ce qu'on va vous dire aussi aujourd'hui, ça n'enlève pas toutes les préoccupations qu'on peut avoir par rapport au logement, à la sécurité, comme madame l'a si bien exposé tout à l'heure. Tout ça, oui, on les a ces préoccupations-là aussi, mais on a vraiment voulu y aller vers quelque chose qui est plus au niveau des valeurs et de la valorisation de l'expérience parentale, de l'accessibilité et de l'accueil.

660 Donc, notre première préoccupation a été vraiment par rapport au processus d'élaboration de cette politique-là, les délais, les moyens qui ont été prévus pour l'élaboration, qui n'ont pas tenu compte de la participation des familles.

665 Je pense que ça a déjà été soulevé. Il y a peu de familles qui ont participé et aux rencontres d'information et aux rencontres de consultation qu'il a pu avoir dans certains quartiers, quand il y en avait. Le processus a été très inégal selon les arrondissements. Des arrondissements ont tenu des consultations publiques, d'autres non. Il y a même des

arrondissements qui présentement n'ont pas encore complètement commencé cette cueillette d'informations.

670

Donc, par rapport à ce processus-là, c'est sûr qu'il y a des inquiétudes de se dire : comment on peut parler de politique familiale municipale sans que les familles en soient partie prenante, sans que la parole des familles soient exprimée clairement?

675

Donc, par rapport à ça, nous recommandons à la Ville de se doter de mécanismes pour s'assurer que les familles seront représentées dans la suite du processus et que la vision famille sera impérativement mise de l'avant. Pour ce faire, nous suggérons entre autres à la Ville de s'approprier la grille d'analyse famille élaborée par le comité famille de la CRÉ, que vous avez en annexe dans le mémoire.

680

Autre problème pour nous, autre préoccupation, la définition même des familles dans le document. Même si on nous fait une belle énumération de la diversité, de la définition diverse qu'est une famille, il est précisé clairement dans le cadre de référence que finalement on va prendre la famille dans sa plus simple et plus réduite expression.

685

Alors, pour nous, ça nous questionne, parce qu'on se dit il y a une diversité de familles sur le territoire de l'île de Montréal plus que partout ailleurs et, pour nous, c'est impératif que cette diversité-là soit reconnue, soit nommée, et que même elle soit illustrée je vous dirais aussi. Parce que dans le document, on a pu constater aussi que l'intergénérationnel n'y était même pas visible. Donc, c'est important que les gens se reconnaissent aussi dans ces documents-là.

690

Donc, c'est aussi d'inciter la Ville à développer un réflexe famille plus large que par rapport à la structure, mais aussi par rapport au relationnel et au fonctionnel. Donc, en faisant une place dans la municipalité aux familles pour qu'elles se sentent valorisées et plus proactives. Pour nous, on dit que si les familles sont bien dans leur environnement, ça va être les meilleures ambassadrices de leur ville pour dire qu'on est bien à Montréal et qu'on a le goût d'y rester.

695

Donc, nous recommandons à la Ville de revoir sa définition de façon à ce qu'elle soit plus inclusive et qu'elle permette à tous les types de famille, quelle que soit leur réalité, une plus grande identification et reconnaissance. Cette diversité devrait être également représentée dans le document, comme je vous le disais précédemment, par rapport à des photos de familles immigrantes et/ou des familles plus âgées où l'intergénérationnel est moins illustré, même pas du tout.

700

705

L'autre préoccupation, les groupes ciblés prioritairement. Alors, on sait que la Ville parle de l'ensemble des familles montréalaises dans le document, mais elle cible particulièrement des catégories, des groupes d'âge. Là encore, l'argumentaire que la Ville amène par rapport à ces cibles-là nous semble peut-être un peu jugeant par rapport au

710

choix que font certaines familles montréalaises.

715 Quand on parle des Montréalais-d'un-jour, ceux qui rentrent et qui ressortent, donc nous parlons des gens qui habitent dans la couronne, en banlieue, c'est des familles qui ont fait un choix et je pense que, ce choix-là, libre à eux de l'exercer et de choisir l'endroit où ils veulent élever leur famille. Et on trouvait que de dire dans le document, d'amener un argumentaire qui pouvait dire que ce choix-là était à discuter, on trouvait que, pour nous, ce discours-là était vraiment peu respectueux de la capacité qu'ont les gens de faire des choix.

720 Ça parle aussi d'accrocher les jeunes, de fidéliser les 35-44 ans. Là encore, bon, on se posait des questions par rapport au fait qu'est-ce qu'on veut nous dire par rapport à ces cibles-là. Que finalement cette politique-là a des visées démographiques, économiques certainement aussi, qu'on veut garder à Montréal des familles qui commencent, qui ont plus d'argent, qui veulent... en tout cas, quelque chose qui nous disait : on ne s'adresse pas à toutes les familles. En tout cas, on ne les cible pas prioritairement.

730 Autre recommandation. Donc, nous préférerions voir les familles montréalaises et leurs besoins au coeur de cette politique conçue pour améliorer leur qualité de vie et non uniquement pour des visées démographiques et économiques, comme je viens de vous le dire.

735 L'autre préoccupation, et là on parle de notre partenariat à nous, les organismes communautaires famille, donc le partenariat avec le milieu. On ne doute pas de la volonté de travailler avec le milieu, c'est cité énormément dans le Plan d'action famille 2008-2009, où on dit que la collaboration, le partenariat avec le milieu des organismes communautaires est très important. Par contre, on ne spécifie pas de quoi on parle. On ne spécifie pas ce que veut dire le partenariat.

740 On dit l'expression «si le passé est garant de l'avenir», le processus même d'élaboration de cette politique a été fait à des conditions très particulières, des échéanciers non négociables, des objectifs non négociables, et donc, le partenariat, c'est quand on est d'égal à égal, quand on peut décider ensemble de quelque chose, quand on peut construire ensemble quelque chose.

745 Donc, on recommande à la Ville d'établir conjointement avec ses partenaires un cadre de collaboration où seront définies clairement les notions de partenariat, les responsabilités de chaque acteur impliqué sur les dossiers et les mécanismes à mettre en oeuvre pour favoriser une construction collective et égalitaire.

750 Donc, je ne reviendrai pas sur l'appropriation, je vous en ai parlé un peu plus au début par rapport à la difficulté pour les familles de s'approprier cette politique familiale

municipale, en tout cas des documents. Mais il nous apparaît aussi important de mettre en place pour l'actualiser des mécanismes d'évaluation, qu'on ne retrouve pas dans le document.

755

Donc, c'est sûr qu'il y a les chantiers famille que la Ville met de l'avant composés de responsables politiques, de partenaires de la société civile et de responsables administratifs. Par contre, il n'y a pas de familles. Encore là, pour nous, ce sont les principales concernées. Donc, dans ces chantiers famille, il aurait peut-être la préoccupation d'avoir des familles qui vont représenter, peut-être pas l'ensemble des familles, mais en tout cas qui vont avoir une parole.

760

Pourquoi pas aussi également avoir des comités externes dans chaque arrondissement, qui prendraient la couleur des arrondissements et qui permettraient une parole plus proche, oui, une parole de proximité par rapport aux préoccupations qu'ont les arrondissements par rapport à leurs familles. Les familles, c'est sûr, elles sont diverses, et c'est vrai que certains quartiers vont avoir une couleur particulière et une autre, une autre couleur. Donc, c'est important de les prendre en considération. Et ces comités externes là par arrondissement pourraient avoir justement cette latitude-là pour ne pas être dans un modèle type mais bien par rapport à des particularités.

765

770

Donc, nous proposons à la Ville aussi, pour refléter davantage la vision famille, on proposerait à la Ville de changer le titre du document pour *Montréal, ville pour les familles*. *Ville pour les enfants*, oui, on trouve ça intéressant, mais les enfants, jusqu'à preuve du contraire, ne vivent pas sans parents, et ce sont eux qui doivent assurer un certain nombre de choses pour veiller à la qualité de vie de leurs enfants. Donc, ça viendrait démontrer davantage la volonté de la Ville à améliorer la condition de vie et la qualité des familles montréalaises.

775

Le plan de communication. Également pour nous, c'est important qu'une politique familiale municipale, pour qu'elle soit efficace et pour qu'on se l'approprie, qu'il y ait un souci de communication, de communiquer. Peu de gens sont au courant qu'il y a des travaux par rapport à des politiques familiales municipales, peu de familles sont au courant de ça aujourd'hui.

780

785

On trouve ça particulièrement inquiétant, en tout cas préoccupant, et on aimerait que pour la suite des travaux il y ait quelque chose de fait au niveau des plans de communication davantage, encore là pour toujours impliquer des familles davantage et aussi de faciliter la participation citoyenne.

790

Les horaires ne sont pas toujours adaptés à des consultations quand on a une vie de famille. De peut-être adapter aussi qu'il y ait des endroits où on puisse avoir les enfants à garder quand on va dans des consultations, quand on va aujourd'hui devant une

795 commission. C'est des choses auxquelles il faudrait penser, parce que ça pourrait simplifier la vie et c'est des choses qui sont relativement simples à mettre en place, mais il faut y penser. Il faut avoir cette préoccupation-là.

800 C'est sûr aussi que, tout ça, ça ne se fait pas forcément sans moyens. Quand on parle de partenariat avec les milieux communautaires, quand on parle d'aménager peut-être certaines affaires, des fois il n'y a pas de coûts rattachés à ça, mais des fois il peut y en avoir. C'est certain que quand on nous demande, les milieux communautaires, d'être des partenaires, nous, ça nous demande de se dégager de ce qu'on fait aussi. Donc, ça nous demande d'être sur des tables de concertation, ça nous demande du temps.

805 Donc, la réalité des organismes communautaires à Montréal, elle est un petit peu partout au Québec, je ne dirais même pas à Montréal, des difficultés financières qui sont rattachées, le manque de temps, la multitude de besoins et de demandes, et souvent peu de moyens pour pouvoir y répondre. Par contre, c'est certain que nous tenons à être concertés, à se concerter en tout cas dans les milieux pour pouvoir, nous aussi, amener
810 notre parole.

Dernier point. Même si nous savons que certains points, thèmes, qui n'ont pas été choisis dans le document, ne relèvent pas directement de la gouvernance de la Ville, on aimerait quand même relever les points de la lutte à la pauvreté et de la conciliation travail-
815 famille-études qui, pour nous, est complètement intégrée là encore dans une préoccupation famille, d'une politique famille municipale.

820 Donc, ne serait-ce que par rapport à la Ville elle-même, la Ville comme employeur, c'est le plus gros employeur de l'île de Montréal, a peut-être un modèle, un exemple à donner en adaptant peut-être ses horaires plus facilement en ayant cette préoccupation-là de conciliation travail-famille-études.

825 Et la lutte à la pauvreté, même si on sait que c'est à un autre palier de gouvernement, il y a des choses qui peuvent se faire par rapport aux logements sociaux. On l'entendait hier, même s'il y a encore des logements sociaux qui vont se construire, il y en a moins que les années précédentes. Et ça, c'est des grandes préoccupations pour nous qui vivons quotidiennement avec des gens qui vivent dans des situations de pauvreté.

830 Donc, je pense que j'ai fait le tour de mon document.

LA PRÉSIDENTE :

835 Merci. Il y avait un point que je voulais vérifier avec vous. Dans le mémoire, vous parlez que vous vous ralliez au plan d'action central du mémoire du comité famille de la CRÉ et vous citez ce mémoire aussi en bibliographie, et vous dites en bibliographie que c'est

pour le cadre du projet de la politique familiale. Nous, on n'a rien reçu du CRÉ. Alors, je me demandais quel était ce document et si on pouvait avoir une copie.

Mme CAROLE GÉLINAS :

840

Je pense que le comité famille a eu une faveur de prolonger jusqu'au 5 décembre. C'est ce que j'ai su.

LA PRÉSIDENTE :

845

Ah! d'accord. Alors, c'est un mémoire qui va nous venir plus tard.

Mme CAROLE GÉLINAS :

850

Oui, exactement. Rapidement, ce bloc-là du mémoire de la CRÉ, du comité famille traite des questions de transport, d'habitation, de sécurité. Nous, on n'a pas voulu aller dans ces dimensions-là, mais on se ralliait à celui de la CRÉ, du comité famille de la CRÉ.

LA PRÉSIDENTE :

855

Oui, en fait, on a donné le 5 décembre comme date limite de recevoir des documents du public. Alors, je comprends maintenant, merci.

860

L'autre point, je suis un peu étonnée de voir que vous considérez que la famille n'a pas sa place dans les consultations. Parce que nous, ce qu'on avait compris... je sais qu'il y a des familles qui sont venues le soulever à la séance d'information du 29. Il y a des gens qui représentent des familles, qui disaient que les familles n'avaient pas été consultées pour construire ce plan d'action.

865

Possiblement il y a eu des groupes qui représentaient les familles. Parce que je pense que dans la présentation de la Ville, on nous a dit qu'il y avait de nombreux intervenants qui avaient participé à l'élaboration du cadre et du plan d'action.

870

Pour vous, comment on peut inciter les familles? Parce que nous, on a mis un forum sur Internet, on a un petit coin pour les enfants. C'est très compliqué pour les parents, vous avez été témoin cet après-midi, de venir avec des enfants. On leur a souhaité la bienvenue tout au long du processus. Moi, je suis grand-mère et je sais ce que c'est que d'avoir des jeunes et de ne pas avoir de gardienne.

875

Donc, qu'est-ce qui pourrait être fait pour faciliter la représentation famille? Parce que c'est aussi très important d'avoir le point de vue des familles.

Mme CATHIA MORIN :

880 Moi, je pense qu'il faut y aller dans la diversité, proposer vraiment plusieurs formules
pour rejoindre tous les types de famille. Il ne faut pas oublier qu'il y a des parents qui sont
analphabètes aussi ou qui lisent très peu les journaux. Et souvent, dans le cadre des
consultations, ça passe par les journaux de quartier. Donc, je pense qu'il faut utiliser
885 différents supports au niveau de la communication pour essayer de rejoindre déjà différents
types de famille.

 Puis moi, je pense que c'est là aussi la richesse du partenariat. C'est là aussi que
chacun peut prendre son rôle. S'il y a vraiment un beau partenariat qui est fait, bien, c'est là
justement que ça peut être travaillé avec les lieux d'appartenance des familles qu'elles
890 utilisent déjà dans leur quartier. Et c'est là que les organismes communautaires famille
peuvent jouer un rôle clé, à mon avis, dans le support qu'ils peuvent apporter aux familles.

 Pour les familles, ce n'est pas non plus évident pour elles de venir en public. Je veux
dire, elles ne connaissent pas ça s'exprimer en public, ce n'est pas évident. Et, bon, je
895 trouve que souvent c'est un certain type de famille qu'on retrouve, qui vont être suffisamment
organisés, qui vont avoir suffisamment de confiance en eux pour venir s'exprimer.

 Et pourtant, au quotidien, dans les milieux de vie que représentent les organismes
communautaires famille, les discussions et les préoccupations que portent les parents sont,
900 écoutez, reliées, mais à 90 % sur des éléments qui concernent la politique familiale
municipale.

 Donc, c'est en ça qu'on est préoccupés. Donc, je pense qu'il faudrait diversifier déjà
les moyens d'information. Parce que ce n'est pas tout le monde qui a accès à Internet, ça
905 rejoint un type de personne mais pas tout le monde.

 Je sais que moi, j'avais été à la bibliothèque de mon quartier et j'avais laissé mes
coordonnées parce que la documentation n'y était pas. J'attends toujours l'appel. Donc, ça
peut donner un ordre d'idées. C'est ça.

910

Mme CAROLE GÉLINAS :

 Oui, il y a des réseaux d'appartenance, comme disait Cathia, mais en même temps
ce n'est pas non plus la responsabilité que des réseaux de consulter. Je pense que la
915 responsabilité première appartient à la Ville aussi de pouvoir joindre les citoyens. Donc, c'est
de penser aussi à des moyens diversifiés.

 Je pense au milieu d'enseignement, les universités, il y a beaucoup de parents
étudiants. Il faut innover aussi, là, pas juste s'asseoir sur nos réseaux traditionnels de

920 partenariat puis là, bien, finalement on entend toujours la même cassette aussi, là.

Et un élément important, c'est que souvent les familles, rendu aux consultations, bien, comme dans beaucoup d'espace d'autres consultations aussi, quand c'est rendu à la consultation, souvent les gens y croient peu rendu là. Si on veut qu'il y ait une appropriation,
925 c'est à l'élaboration qu'il faut s'assurer de la participation des gens. Et là, les conditions pour s'assurer de la participation, c'est de prendre le temps.

Alors quand on bouscule les processus, quand on escamote les processus, bien, il y a un prix à payer et c'est celui de la non-participation, de la non-appropriation. Mais là, encore là, ça va dépendre des objectifs qu'on recherche. Si on recherche une efficacité, rapidement adopter une date, un machin, là, bien, on fait avec. Mais là, il y a toujours un prix à payer dans un sens comme dans l'autre. Mais moi, je pense que le temps, de construction commune, il faut le prendre. Puis si on ne le prend pas, on a les résultats qu'on
930 a.

935

LA PRÉSIDENTE :

Madame Gold.

940 **Mme JUDY GOLD, commissaire :**

Madame Beudet a posé les mêmes questions que moi. Je voulais vous demander justement pour que les familles s'approprient la politique, en plus de recentrer les enjeux tel que vous avez suggéré, en plus de changer la définition pour que les familles se reconnaissent dedans, si vous aviez d'autres suggestions concrètes. Je pense que vous
945 avez répondu de façon très globale. Merci beaucoup.

Je vais aborder un autre sujet. À la page 7 de votre mémoire, vous suggérez des comités externes. Alors, est-ce que ces comités externes seraient en plus des chantiers famille ou à la place des chantiers famille? Est-ce que c'est pour veiller au bon travail des chantiers famille? Expliquez-nous comment vous voyez ça.
950

Mme LAURENCE LAGOUARDE :

C'était dans l'idée de faire justement, d'innover, de dire ce qu'on remarquait dans la façon dont les chantiers famille étaient nommés et les personnes qui allaient être présentes sur ces groupes-là, on ne voyait pas de familles. Donc, encore une fois, c'était dans le souci de dire: «Rapprochons peut-être les structures des familles, rapprochons le politique du public», donc de se dire: «Bon, peut-être qu'au niveau des arrondissements, il pourrait y avoir des comités externes.»
955
960

Je veux dire, c'est sûr que le chantier famille, il peut prendre une autre teinte si on

965 décide de lui donner une autre teinte. Mais si ce qu'on a vu d'écrit, c'est ça, pour nous, on
reste dans un processus qui ne va pas rejoindre les familles. Et encore là, dans la suite,
c'est sûr qu'on souhaiterait que les recommandations qu'on fassent évidemment viennent
favoriser cette appropriation dans les processus qui vont venir après.

970 Donc, ces comités externes, où des familles siègeraient, pourraient être là par
arrondissement. Comme je le nommais tout à l'heure, on se rapproche des gens déjà dans
les arrondissements et ces comités-là seraient à construire avec les personnes qui sont là sur
place. Il n'y a pas des choses de forcément très définies au début, mais vraiment... et que
ça prenne, comme je disais tout à l'heure, la couleur aussi.

975 **Mme JUDY GOLD, commissaire :**

Vous prenez pour acquis que les familles ne feront pas partie de chantier famille.
Vous prenez ça pour acquis?

980 **Mme LAURENCE LAGOUARDE :**

985 Écoutez, comme je le disais tout à l'heure, c'est sûr que dans les processus
d'élaboration jusqu'à maintenant on n'a pas vu... et quand je dis qu'on n'a pas vu la
participation des familles, ce n'est pas vrai, il y a des familles qui ont participé. Mais c'est sûr
que ça ne favorise pas l'appropriation.

990 Juste, je vous dirais, j'ai fait un sondage non scientifique autour de moi à l'école de
mes enfants et j'ai dit: «Est-ce que vous êtes au courant qu'il y a un processus par rapport à la
politique familiale municipale en ce moment?» Et ça a été: «Non» dans la majorité. Pourtant on
parle de parents qui ont des enfants à l'école, qui sont concernés au quotidien par ces
difficultés des fois majeures que viennent occasionner un peu le transport, un peu ci, un peu
ça. Donc, c'est certain que ça viendrait davantage se coller peut-être à une réalité.

995 **Mme JUDY GOLD, commissaire :**

Je trouve votre idée intéressante. Je veux bien saisir l'idée. Sur le chantier famille,
s'il y avait un ou deux, ou trois sièges, ou je ne sais pas combien de personnes, réservés
aux familles, est-ce que vous trouvez ça encore pertinent d'avoir un comité externe pour
travailler avec le milieu comme tel?

1000 **Mme LAURENCE LAGOUARDE :**

Écoutez, c'est sûr que, comme on le disait tout à l'heure aussi, il y a pour nous un
positionnement dans le document de la Ville, les objectifs, comme disait tout à l'heure

1005 Carole, ça dépend des objectifs qu'on a. Les objectifs que nous on voit, on lit à travers ce document sont essentiellement démographiques et économiques. Alors, si on part avec cette même vision-là par rapport aux chantiers famille, pour nous, en tout cas... vous comprenez.

1010 **Mme JUDY GOLD, commissaire :**

Je comprends. Merci beaucoup.

Mme CAROLE GÉLINAS :

1015 J'ajouterais aussi que des fois, il ne s'agit pas seulement d'avoir un siège ou deux réservés pour avoir le citoyen d'office. Ça dépend quel mécanisme on se donne pour créer des rapports où chacun puisse participer, contribuer. Ça, ce n'est pas garanti, ça se construit. Parce que d'avoir un siège réservé juste pour se donner bonne conscience qu'il y a une famille, mais elle représente plus personne là.

1020

Mme JUDY GOLD, commissaire :

C'est pour ça que je pose la question à propos quand même d'avoir un comité externe. Merci.

1025

LA PRÉSIDENTE :

Monsieur Laurent.

1030

M. WEBER LAURENT, commissaire :

1035 C'est sûr qu'il y a une déficience au niveau de la communication en général pour ces programmes-là. Mais ce que je me demande, est-ce que ce n'est pas des organismes comme votre organisme qui pourraient répandre au niveau des familles toute la communication qui sera nécessaire, en plus des efforts que pourraient faire soit les arrondissements ou la ville-centre?

1040 Ça veut dire, si vous dites que la parole n'a pas été donnée aux familles et que les familles n'ont pas été assez représentatives dans le processus, est-ce que vous n'êtes pas aussi un petit peu responsables de ce fait-là?

Mme CAROLE GÉLINAS :

Je pense qu'on est un acteur, puis on...

1045

M. WEBER LAURENT, commissaire :

Important en tant que regroupement.

1050 **Mme CAROLE GÉLINAS :**

Oui. On est un acteur. On a des responsabilités là-dedans. On a joué un rôle. On a fait connaître les choses. Mais après ça, je pense que...

1055 Bon, dépendant des processus qui se sont passés dans les arrondissements où, là aussi, ça a été assez bulldozé, il y a beaucoup d'organismes, un, qui n'ont même pas su au niveau des arrondissements, et qui cognait à la porte des arrondissements pour dire: «Bien, you hou! on voudrait participer», qui se faisaient mettre de côté parce qu'ils...

1060 **M. WEBER LAURENT, commissaire :**

Donc, la déficience est énorme.

Mme CAROLE GÉLINAS :

1065

Oui, à différents niveaux. Ça fait que, oui, on peut prendre une part de responsabilité mais, en même temps, cette responsabilité-là, il faut qu'elle soit partagée. Ça ne peut pas être que de la délégation de responsabilité. Ça, on ne le prendra jamais comme mandat, ce n'est pas notre rôle premier, on ne travaille pas pour la Ville. Mais on se reconnaît un rôle et on veut contribuer, participer, c'est sûr, dans la mesure où on est capable de mettre en place des mécanismes qui respectent certains principes. Si ce n'est pas là, on ne sera pas acteur, c'est sûr.

1070

M. WEBER LAURENT, commissaire :

1075

Mais qu'est-ce que vous préconisez au niveau de la communication pour rejoindre? Parce que c'est très important, parce que vous dites que votre enfant va à l'école et... Est-ce que ça prend des affiches? Est-ce que ça prend de la publicité à la télévision, à la rigueur, pour dire... je ne sais pas, je lance des pistes comme ça. Mais qu'est-ce que ça prendrait de façon un petit peu plus ordonnée pour rejoindre, sans étaler les grands principes de marketing.

1080

Mme LAURENCE LAGOUARDE :

1085

C'est sûr on le sait. Ce n'est pas... on est multiple dans la vie. On a plein de rôles, plein de chapeaux et que, à un moment donné, c'est vrai qu'on a beaucoup d'information. À un moment donné, ça ne rentre plus. On a vu ce qui s'est passé par rapport aux

élections des commissaires scolaires récemment aussi. On sait que c'est difficile de rejoindre les gens aussi. Mais dans une école...

1090

Écoutez, justement, les commissions scolaires, c'est des liens. Ça existe une commission scolaire. Il y a des gens qui siègent. Il y a des choses qui peuvent se faire, par exemple, au niveau des écoles. Il me semble que s'il y a bien une place où on devrait être au courant qu'il y a un processus de politique familiale qui est en train de se créer dans notre ville, il me semble que c'est bien à l'école que ça devrait... le lien, il se fait là. Les parents, c'est là qu'ils vont tous les jours, à la garderie aussi, donc tous les endroits où on a nos enfants. Nos organismes aussi.

1095

C'est sûr, comme disait Carole, on a une part là-dedans nous aussi, on n'a pas toute la part de la responsabilité. Mais c'est certain qu'au niveau des écoles, il y a peut-être des choses qui peuvent être mises en place avec des endroits qui existent déjà.

1100

M. WEBER LAURENT, commissaire :

Une meilleure coordination entre les programmes de la Ville et les commissions scolaires.

1105

Mme LAURENCE LAGOUARDE :

Oui.

1110

Mme CAROLE GÉLINAS :

Je dirais actuellement, le problème de la mobilisation et de la participation, c'est mondial, c'est partout, mais au lieu de... je pense qu'il n'y a pas de recette magique. Parce qu'à ce moment-là, c'est la course à qu'est-ce qui est le plus important à mettre dans l'espace public pour susciter la participation.

1115

Je pense plutôt, au lieu d'essayer de chercher une recette magique qui n'existe pas, je pense, mais bon, diversification, ça, c'est sûr que... mais de prendre acte de ça. Ça veut dire quoi ça? Ça veut dire que les parents, les familles, il faut qu'ils soient des superconsommateurs, des supercitoyens, des superinfirmières, des superéducateurs, impliqués sur le conseil d'administration de leur garderie, de l'école, de leurs organismes communautaires. Ils n'ont plus le temps d'être des parents. Ça fait que ça, je pense que c'est la réalité des familles aujourd'hui.

1120

Ça fait que je pense qu'il faudrait plutôt, au lieu de trouver comment les faire *fit* dans notre structure de participation, de prendre acte de leur réalité et de plutôt essayer de trouver une autre façon. Moi, c'est ce que ça me dit là.

1130

M. WEBER LAURENT, commissaire :

1135 Il y a un autre point qui m'a toujours interpellé chez ceux qui ont dit qu'ils n'ont pas découvert de mécanisme d'évaluation mettons pour les chantiers. Est-ce que vous avez quelques pistes à nous donner?

1140 Vous avez parlé de mécanisme d'évaluation quand le plan d'action va être mis en branle, en marche, donc pour pouvoir faire des bilans, etc. Donc, est-ce que vous avez quelques pistes de ces mécanismes qui pourraient être...

Mme CATHIA MORIN :

1145 Moi, je pense que dans le cadre de... on a parlé, il me semble, dans le cadre du partenariat et moi, je pense que ça va être nécessaire, si c'est une coconstruction, je pense que ça va être nécessaire que ça soit discuté avec les partenaires entre eux, mais que ça soit considéré et établi assez rapidement dans le processus et dans l'élaboration de ce qu'ils auront à construire ensemble. Moi, je n'aurais que ça à dire. Parce que sinon, on est dans le flou.

1150 Si on ne définit pas ensemble, si on ne prend pas le temps de s'arrêter... et ça aussi, ça prend du temps de travailler ensemble parce qu'on est dans des cultures différentes. On a des réalités, des perceptions qui sont différentes. Des fois on peut utiliser le même mot et pas mettre la même signification en arrière.

1155 Donc, moi, je serais mal placée de vous dire quoi que ce soit. C'est justement, si on parle de coconstruction, ce n'est pas pour définir d'avance. Oui, il y a des balises et des repères qui sont définis mais, après, il faut que tout le monde s'y retrouve. Et c'est en ça que c'est égalitaire, selon moi, quand on travaille ensemble. Puis c'est important pour le suivi l'évaluation que, oui, en effet les critères et les balises soient...

1160

M. WEBER LAURENT, commissaire :

1165 C'est justement ça que je pensais que vous aviez quelques critères qu'on pourrait normalement insérer dans...

Mme CATHIA MORIN :

1170 Non. Je vous dirais que les ressources et le temps que dispose chacun des partenaires et l'investissement qu'il veut y mettre à la hauteur de... je me trouve très mal placée de dire quoi que ce soit.

M. WEBER LAURENT, commissaire :

Merci.

1175

Mme LAURENCE LAGOUARDE :

On reste cohérent avec notre vision.

1180

LA PRÉSIDENTE :

J'aurais deux petits points. C'est regrettable que vous n'avez pas eu les documents à votre bibliothèque, parce qu'il y a eu un envoi massif dans toutes les bibliothèques de la Ville de Montréal. Ils les ont peut-être reçus, puis finalement il n'y a personne qui savait de quoi ça retournait, ou c'est tombé sur un bureau et il n'y a pas eu d'appel pour vous.

1185

L'autre chose, je pense que c'est intéressant, oui, il faut essayer de voir comment établir différents processus de consultation par rapport aux familles et qui tiennent compte de leur réalité.

1190

Le bureau a regardé la possibilité, par exemple, d'avoir un service de garde, mais c'est très compliqué avec les assurances et ce serait très cher parce que l'Office fait des consultations dans différents endroits. Il faudra peut-être développer une culture d'avoir des enfants aux consultations. Moi, j'ai fait des consultations dans les communautés autochtones où les enfants sont partout. Alors, je pense qu'il faudrait peut-être s'habituer à avoir des enfants avec nous. Voilà.

1195

Vous parlez beaucoup de la vision famille. J'aimerais vous entendre parler un peu de ça aussi. Est-ce que finalement, quand on regarde le 1.4 dans les statistiques d'enfant qu'on a par famille en moyenne, est-ce qu'on n'a pas aussi à travailler au niveau de la revalorisation d'avoir plusieurs enfants. Je ne sais pas, peut-être que vous êtes bien placées pour en parler.

1200

Mme LAURENCE LAGOUARDE :

1205

Écoutez, c'est sûr que c'est ce qu'on voit au quotidien et ce qu'on fait au quotidien. Quand on parlait de la valorisation de l'expérience parentale, pour nous, c'est complètement ça.

1210

Aujourd'hui, c'est difficile d'être fier d'être parent des fois. C'est difficile parce que tout devient compliqué très rapidement. Donc, c'est certain que cette vision famille pour nous, c'est effectivement de penser déjà à l'accueil des familles. Quand on parle d'accueil, ce n'est pas toujours simple d'aller quelque part avec des enfants. Des fois, on va se le

faire dire qu'on dérange.

1215

Donc, quand on parlait tout à l'heure de dire que la Ville en tant que premier employeur, au niveau de tous les services de la Ville de Montréal, je pense qu'il peut y avoir que cette vision famille descende aussi à ce niveau-là. Parce que c'est certain que si on se fait recevoir dans une administration, dans une autre, ou dans un service ou un autre, avec cette difficulté d'acceptation des enfants et cette sensation de déranger, bien, c'est sûr que ça devient plus difficile après de dire: «Bien, je vais peut-être en avoir d'autres des enfants.»

1220

Je ne reviendrai pas sur ce que la première personne nous a dit tout à l'heure. Toute la difficulté d'être dans la ville au quotidien physiquement avec des enfants, c'est assez difficile. C'est sûr qu'on a, nous, un rôle à jouer et c'est notre rôle au quotidien, je vous dirais, et c'est notre vision à nous les organismes communautaires famille de valoriser cette vision-là, cette famille-là. Mais il faut que ce soit porté par une société après, pas juste par une Ville. Et c'est certain qu'on ne pense pas changer la démographie avec les 9 000 membres qu'on rejoint.

1225

1230

LA PRÉSIDENTE :

Merci de votre participation.

1235

Mme LAURENCE LAGOUARDE :

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

1240

C'est très apprécié.

J'inviterais maintenant le groupe Conseil en développement d'habitation, le CDH. Bonjour, Madame.

1245

Mme LOUISE LANCTÔT :

Bonjour. Je suis Louise Lanctôt, directrice générale du groupe CDH.

1250

Alors, il me fait plaisir d'être ici aujourd'hui pour parler de projets dans lesquels on n'a pas vraiment l'habitude de travailler, c'est-à-dire qu'on y travaille depuis plusieurs années, mais que ces projets-là, on ne réussit pas à les concrétiser pour différentes raisons. Et c'est pourquoi donc, d'entrée de jeu, on parle dans l'avant-propos de notre mémoire que, pour nous, pour offrir une alternative aux familles qui sont portées à migrer vers les banlieues, on pense qu'on doit élargir l'offre d'habitation pour les familles.

1255

Alors c'est vrai, d'entrée de jeu, j'aurais dû dire que notre lunette à nous, c'est l'habitation et vous allez comprendre pourquoi plus tard.

1260 Alors, nous, on dit qu'on doit donc penser à développer et à réaliser des projets novateurs en accession à la propriété pour répondre aux familles qui choisissent de vivre en milieu urbain et d'y être propriétaires. Alors, bien entendu, nous, au groupe CDH, on parle habituellement de logement locatif, d'habitation locative. Parce que le groupe CDH, c'est le regroupement d'un GRT, un groupe de ressources techniques, donc nous oeuvrons depuis
1265 30 ans dans le développement du logement social et communautaire.

Aussi, nous sommes associés avec des architectes et aussi nous avons une firme de gestion d'immeubles locatifs.

1270 Et c'est certain que si, depuis 30 ans, on oeuvre dans le logement communautaire et social, on souhaite y oeuvrer encore longtemps. Parce que de jour en jour, on le sait, il y a encore des besoins. On n'a jamais de difficulté à former des groupes qui veulent développer une coopérative d'habitation ou d'autres organismes à but non lucratif qui ont des besoins auxquels ils souhaitent répondre et que l'habitation viendrait combler.

1275 Par contre, on sait qu'il y a des besoins des familles auxquels on ne répond pas et c'est de ça dont particulièrement je voudrais vous entretenir aujourd'hui.

1280 Alors, pour nous, bien entendu qu'on continue toujours à être convaincus que le logement social et communautaire est une nécessité pour répondre aux besoins des familles à revenu faible ou modeste. Et le développement de ce type de projet ne doit pas être remis en question. Donc, ça, c'est un acquis et on souhaite que ça reste là.

1285 Mais par contre, nous, en tout cas, on reçoit régulièrement des demandes de personnes. Parce que dans le fond, nous, quand on développe du logement communautaire, on part à partir de groupes qui nous font la demande. Donc, on ne répond pas à des besoins spécifiques, mais on répond à des besoins de groupes. Donc, c'est des groupes qui nous rejoignent et qui disent: «Bien, nous, on souhaite développer ensemble un projet de coopérative d'habitation. Voulez-vous nous aider?» «Oui.» Alors, bon, on le fait.
1290 Mais on le fait aussi parce qu'il y a des programmes provinciaux qui le font et parce que la Ville de Montréal trouve important de le faire aussi.

1295 Mais là, de plus en plus, on reçoit des demandes de gens, et ça fait déjà quelques années, des personnes nous disent: «Oui, oui, une coopérative, oui. Mais est-ce qu'il y aurait moyen quand même que je devienne propriétaire de mon logement ou est-ce que, bon, il n'y a pas d'autre chose? Les taux d'intérêt sont intéressants, on pourrait en profiter.»

1300 Alors, on a essayé de travailler plusieurs fois avec des groupes, mais il y a toujours quelque chose qui nous manque au niveau du financement. Donc, c'est pour ça que dans ce Plan collectif d'action famille, alors collectif parce que pour nous on travaille toujours l'habitation collective, mais est-ce qu'on ne peut pas innover et faire autrement.

1305 Alors, bien entendu, on salue les actions qui sont engagées par la Ville de Montréal depuis plusieurs années. On a eu droit à deux opérations solides en logement depuis 2002. Il y a eu d'abord l'Opération solidarité 5 000 logements, dans lequel on a pu développer 1 772 logements pour les familles dans son ensemble. Et depuis, après 2005, il y a eu par la suite l'Opération 15 000 logements. Dans cette opération-là encore, il y avait 5 000 logements sociaux. Donc, il y avait 5 000 logements sociaux.

1310 Et entre autres, ce que nous trouvons important, de continuer à les garder, parce que j'ai en tête les deux enjeux mentionnés en ce qui concerne l'habitation dans le document de la politique. Et dans le fond, on dit, oui, un des enjeux, c'est l'accès à la propriété pour les jeunes familles. Donc, c'est dans ce sens-là que vont aller nos recommandations. Mais on parle aussi du maintien en bon état du parc résidentiel.

1315 Et entre autres, bon, nous, on se disait: «Mais pourquoi qu'il n'y a pas un autre enjeu», qui est toujours la poursuite du développement du logement social et communautaire. Et, entre autres, la poursuite de ce développement-là peut réussir, en tout cas aider à ce que l'enjeu du maintien du bon état du parc résidentiel se fasse.

1320 Parce que dans la première Opération 5 000 logements, on était incités à développer du logement en construction neuve. À ce moment-là, il y avait une très grande pénurie de logements pour familles à faible revenu. Donc, il fallait créer du nouveau.

1325 Dans l'Opération 15 000 logements, maintenant on commence à pouvoir développer des logements en achat rénovation. Donc, des immeubles peuvent être achetés. Les familles ont le choix d'y demeurer. Pendant les rénovations, on les relogé ailleurs et, par la suite, ils peuvent revenir. Alors, c'est aussi une façon de faire en sorte que dans certains quartiers, pour certains immeubles qui frôlent parfois l'insalubrité, donc c'est une façon d'améliorer le parc résidentiel. Alors, c'est pour ça que, ça, ça doit se continuer. Et on est toujours... en tout cas, on est soulagés quand on sait que la Ville de Montréal continue à mettre ça dans ses cibles.

1335 Dans la dernière Opération 15 000 logements, il y avait donc 5 000 logements sociaux et communautaires et il y avait un 10 000 logements abordables, dans lesquels il y a eu du développement par le programme Accès Condos de la Société d'habitation de Montréal et qui a permis, bien entendu, donc à des ménages d'avoir accès à de la copropriété. Par contre, dans ces logements-là, dans l'offre qui était présente, il y avait très peu de grands logements.

1340

Par la suite aussi, la Ville a mis en oeuvre son projet d'accession à la propriété pour les premiers acheteurs. Donc, on rejoint encore là des familles qui n'ont jamais été propriétaires. Mais par contre, on s'aperçoit que seulement 20 % des ménages qui en ont bénéficié, qui étaient des familles avec enfants. Donc, il y a très peu de familles avec

1345

enfants qui ont pu en bénéficier.

1350

Et la Ville aussi a mis en place un volet expérimental d'accession à la propriété. Et ce volet-là, nous, on l'a travaillé et on a essayé de réaliser des projets. Mais c'est un volet qui était quand même très limitatif quant au maximum permis pour le revenu des ménages et pour le coût de vente des logements. Et dans le fond, pour arriver dans ce volet-là, il fallait vraiment avoir le terrain à très, très bon prix ou encore avoir un terrain non contaminé, ce qui est très rare à Montréal.

1355

Alors, nous, on se dit que si Montréal veut vraiment contrer la migration des familles vers les banlieues, il doit y avoir des actions. Puis là, bon, je ne ressortirai pas toutes les données statistiques qu'il y a dans les divers documents auxquels on avait accès, mais en tout cas, c'est vrai que la clientèle des jeunes, dès que les revenus augmentent ou encore quand ils sont en âge de former une famille, soit vers le début de la trentaine, bien, une bonne partie de ces jeunes quittent l'île.

1360

C'est vrai que c'est une question de choix, comme disaient les personnes du groupe précédent. Mais moi, je pense que, si c'est un choix en fonction d'une plus grande offre, ce serait un choix qui... quant à moi, ce serait un vrai choix. En ce moment, on a une offre qui sûrement ne satisfait pas les demandes.

1365

Et comme le disait monsieur Gill, le 30 octobre dernier à l'une des séances, dans le fond, jusqu'à un revenu de 50 000 \$, les familles sont importantes à Montréal. Mais au-delà de 50 000 \$, elles y sont moins. Alors, je pense qu'il faut faire le constat qu'il y a quelque chose qu'on n'offre pas. Si on réussit à trouver une offre et que... en tout cas, moi, je pense qu'il y en a une offre à développer. Alors cette offre-là...

1370

Parce qu'en ce moment, ce qu'on a comme offre, les différents documents le disent, c'est que le prix moyen d'une maison unifamiliale à Montréal qui est de 350 000 \$, bien, ça ne répond pas à la capacité de payer des familles.

1375

Ce qu'on dit, c'est que ce qu'on voit dans les données, c'est que 27 % des familles en ce moment peuvent se payer une propriété de 200 000 \$ avec un taux d'effort de 32 %. Par contre, si ce coût d'achat là d'acquisition diminuait à 150 000 \$ et moins, bien, là, il y aurait 40 % des familles qui pourraient se le permettre. Donc, déjà, on toucherait... on pourrait au moins essayer de voir qu'est-ce qu'on peut offrir à ces familles-là.

1380

Ce qu'on recommande dans le cadre de cette consultation-là, nous avons cinq

recommandations, la première étant qu'effectivement la Ville doit continuer à conserver sa cible actuelle des 15 000 logements abordables à développer et avec une cible plus famille.
1385 Mais ça, c'est déjà en place. On nous demande à la direction du logement social et abordable d'axer de plus en plus nos projets famille, donc d'avoir une typologie qui permet des trois chambres, quatre chambres à coucher pour vraiment accueillir des familles. Alors, ça, je pense que c'est en marche et ça se poursuit.

1390 Mais par contre, ce qu'on demanderait, c'est que l'autre 10 000, advenant une autre Opération 15 000 logements, mais dans l'autre 10 000 logements abordables, à ce moment-là il faudrait vraiment faire en sorte de dire: «On cible des familles à revenu modeste et on leur permet de devenir propriétaire.»

1395 Et on se dit, bon, si on prend l'exemple, si on dit que 40 %, par exemple, de ces 10 000 logements-là était dédié à ce type de ménages là, s'il y a quatre personnes par ménage, en fait, on pourrait en arriver à 16 000 personnes qui pourraient en bénéficier. Et dans les documents, on voyait qu'on avait eu un solde migratoire de -22 800 en 2005; alors déjà, on pourrait donc combler ce solde-là.

1400 Et quand je voyais le 16 000 personnes auquel on arrivait, j'ai vu aussi dans le document, on disait qu'une des cibles pourrait être qu'on essaie de garder environ 50 % des 31 500 personnes de 25 à 44 ans qui quittent. Alors, 50 % du 31 500 et notre 16 000... en tout cas.

1405 Alors, je pense qu'avec des cibles comme celles-là, oui, on encourage la Ville de les avoir et de faire en sorte d'avoir un plan d'action pour répondre, en tout cas pour empêcher cette migration vers les banlieues.

1410 Donc, deuxième recommandation. En fait, on voit dans les documents, puis on le sait que la Ville de Montréal poursuit ses démarches de révision des paramètres des programmes d'accession à la propriété, on veut faire en sorte que plus de familles puissent en bénéficier. On veut bonifier l'aide financière destinée aux familles. Alors, oui, parfait, allons-y.

1415 Mais par contre, on veut bonifier, mais ce qui serait bien, c'est bonifier sans nécessairement toujours penser subvention. Est-ce qu'on pourrait bonifier les programmes d'aide, mais en disant que ce qu'on investit dans les projets d'accession à la propriété pour des familles à revenu modeste, on investit, le plus qu'on investit fait en sorte que ce plus-là
1420 pourrait bénéficier à plus qu'une famille. C'est-à-dire plutôt qu'une famille, quand elle revend son logement, puisse profiter...

En tout cas, je pense que c'est important que les familles puissent profiter de ce levier économique là, qui fait que quand on revend un appartement, on acquiert une partie

1425 du capital de plus. Mais par contre, s'il y a une partie qui restait, la partie qui aurait été subventionnée par la Ville reste là et permet de développer d'autres logements, nous, on se dit, bien à ce moment-là, on n'aide pas une famille une fois, à long terme, on en aide un peu plus.

1430 Et bien entendu, pour développer de l'habitation famille de ce type, il faut des sites, il faut des endroits. Et je pense que de la même façon que la Ville est allée de l'avant avec sa Stratégie d'inclusion du logement communautaire social, je pense qu'il faut penser aussi à y inclure une stratégie pour favoriser le logement pour famille en accession à la propriété.

1435 Mais pour y arriver, nous, on dit que ce type de projet là, on devrait y arriver de la même façon qu'en ce moment on développe le logement communautaire. C'est-à-dire, en ce moment, quand des groupes viennent nous voir ou que par des séances d'information on forme des groupes qui souhaitent développer un projet de coopérative d'habitation, on développe le projet avec les familles. On le fait avec eux. C'est eux qui choisissent la typologie dont ils ont besoin. On travaille le concept architectural avec eux.

1440 Pourquoi qu'on ne le ferait pas de la même façon en ce qui concerne l'accession à la propriété famille? On serait ainsi probablement plus certain de répondre vraiment à ce que les familles ont besoin. On leur permettrait de s'exprimer. Comme tantôt les personnes le disaient, il faut laisser la place aux familles, il faut leur laisser la place pour exprimer ce qu'ils ont besoin.

1445 Nous, on est habitués de faire ça. Ça fait 30 ans qu'on le fait et on le sait qu'on répond vraiment aux besoins des personnes qui vont habiter les projets qu'on développe. Donc, on le fait avec les familles et donc, ça devient vraiment un projet collectif.

1450 Mais là, on le sait qu'en ce moment les montages financiers ne permettent pas facilement d'y arriver. Par contre, on sait qu'à la Ville de Montréal, on essaie de trouver des façons d'y arriver. On sait qu'on a des organismes, par exemple comme la SCHL, qui seraient intéressés probablement à participer, à être créatifs avec différents partenaires.

1455 Alors, nous, on dit que la Ville de Montréal, dans ce sens-là, doit vraiment prendre le leadership de ce développement-là, donc en partenariat avec le milieu financier, les acteurs en habitation intéressés. Et nous, nous le sommes, parce que ça fait plusieurs années que nous essayons d'y arriver et on n'y arrive pas. Donc, tous ensemble, on devrait arriver à développer un projet type d'accession à la propriété pour les familles à revenu modeste.

1460 Et, bien entendu, cette démarche-là doit être soutenue par les arrondissements. On le sait que les arrondissements parfois le savent d'avance des parties de quartiers, des sites qui pourraient bien recevoir ce type de projet.

1465 Et dans tout ça, bien entendu, je pense qu'il faut que la Ville continue à intéresser

1470 les familles, à faire en sorte que ça se sache, qu'il y ait donc la stratégie de marketing qui va faire en sorte qu'on va faire la promotion de Montréal, mais on va la faire avec sa façon d'accueillir les familles et de les garder.

1475 On est dans une... avec toutes les autres politiques de la Ville de Montréal, la Politique de développement durable, ainsi de suite, je pense que... et en même temps on sait qu'il y a des projets qui s'en viennent à Montréal. Il y a des projets qui se développent à Montréal.

1480 J'étais ici mardi soir aussi et on parlait beaucoup de conciliation travail-famille. Nous, on est convaincus qu'on aide les familles quand on leur permet, en tout cas quand on minimise leurs déplacements, quand on leur permet de travailler, d'aller reconduire les enfants au service de garde et d'habiter, mais tout ça dans un lieu qui leur convient bien et pour lequel ils ne sont pas obligés de faire deux heures de voiture par jour. Alors, on espère y arriver. C'est notre vision de développement.

1485 On trouve important que la Ville de Montréal se démarque à ce sujet-là. La Ville fait appel à ses partenaires. Alors on dit, oui, nous, on répond au présent, on est prêts à participer à ce type de développement. Merci.

LA PRÉSIDENTE :

1490 Merci, Madame. Je vais reprendre votre dernière recommandation. Le plan d'action propose une stratégie de marketing résidentiel en recommandant finalement une stratégie de faire la promotion de Montréal. Vous voulez la voir plus large que juste inciter les gens à venir acheter à Montréal?

1495 **Mme LOUISE LANCTÔT :**

1500 Non, mais c'est-à-dire que si l'offre est plus grande, si on offre quelque chose de différent, donc on a un produit qui va vraiment garder les familles à Montréal ou en attirer d'autres à Montréal. Donc dans ce sens-là, donc dans le sens du produit à développer.

LA PRÉSIDENTE :

D'accord. Monsieur Laurent.

1505 **M. WEBER LAURENT, commissaire :**

Bonjour. Je trouve que c'est très intéressant que CDH veut non pas se réorienter, mais quand même donner une autre direction ou un autre pan à son curriculum en voulant développer l'accèsion à la propriété pour les familles à revenu modeste.

1510

Vous avez parlé d'un volet expérimental qui a eu lieu. Est-ce que vous pouvez nous brosser juste quelques mots?

Mme LOUISE LANCTÔT :

1515

Oui.

M. WEBER LAURENT, commissaire :

1520

Quel a été le résultat ou qu'est-ce qui...

Mme LOUISE LANCTÔT :

1525

Mais je crois qu'il y a eu deux projets qui se sont faits avec le volet expérimental. Entre autres, il y en a un qui va bientôt se faire aussi sur le site Benny Farm et un autre projet dans le sud-ouest. Et pour qu'ils se réalisent...

1530

En fait, ce qui était difficile, nous, on l'a travaillé avec certains promoteurs, donc des entrepreneurs qui possédaient des terrains et pour lesquels on a essayé de faire rentrer les données, le cadre de ce volet-là avec les données de construction, et c'était très difficile parce que les revenus des ménages étaient assez restreints. Et pour arriver vraiment avec... je pense qu'on n'arrivait pas à avoir un taux d'effort raisonnable pour les familles pour atteindre le coût demandé. Et en plus, étant donné qu'on... le coût des terrains à Montréal, on n'y arrivait pas.

1535

Alors, je pense que le projet qui est possible, entre autres dans le cadre de Benny Farm, je pense que le terrain a été acquis à un très, très, très bon prix, donc ce qui facilitait; sinon, on n'y arrivait pas. Par contre, on sait qu'en ce moment, la direction du logement social et abordable remet en place le volet expérimental et tente de le bonifier. Mais nous, on se dit: «Oui, on peut. Alors, oui, c'est une avenue.»

1540

1545

Mais quand on pense répondre au besoin famille, ça vaudrait la peine de faire vraiment un concept pour les familles, c'est-à-dire les familles veulent avoir quoi comme espaces communs. Est-ce qu'on peut minimiser parfois les espaces privés pour leur permettre d'avoir un logement à moindre coût, mais avec plus d'espaces communs, des salles de jeux communes, ainsi de suite?

1550

Alors, volet expérimental, oui, mais en même temps pensons vraiment à développer quelque chose famille. Alors, c'est dans ce sens-là qu'on dit: «Mais travaillons ensemble à développer quelque chose.»

M. WEBER LAURENT, commissaire :

Changer le paradigme de la conception même de l'habitat en quelque sorte.

1555

Mme LOUISE LANCTÔT :

Oui, c'est ça, oui.

1560

M. WEBER LAURENT, commissaire :

Qui est très difficile. Mais une chose qui est très importante, comment est-ce que vous avez aidé ces familles-là à faire partie de cette expérience-là? Est-ce que c'est des subventions? Parce que quand le revenu est assez modeste, ne répond pas en quelque sorte aux critères du marché, est-ce que... Vous, vous ne voulez pas avoir de subvention, mais qu'est-ce que vous aviez fait? C'est quoi les mécanismes qui...

1565

Mme LOUISE LANCTÔT :

Nous, on n'a pas réussi à faire le volet expérimental.

1570

M. WEBER LAURENT, commissaire :

Ah! vous ne l'avez pas fait.

1575

Mme LOUISE LANCTÔT :

Non, non, non. On sait qu'il y a deux expériences qui ont réussi à Montréal. Mais nous, on n'a pas réussi.

1580

M. WEBER LAURENT, commissaire :

Mais sur Benny Farm, vous n'êtes pas impliqués?

1585

Mme LOUISE LANCTÔT :

On a été impliqués sur Benny Farm que dans les cinq projets de logements communautaires.

1590

M. WEBER LAURENT, commissaire :

C'est ça, je le sais, oui.

Mme LOUISE LANCTÔT :

1595

C'est ça.

M. WEBER LAURENT, commissaire :

1600

Mais pour le volet expérimental?

Mme LOUISE LANCTÔT :

1605

Expérimental, non, ce n'est pas nous.

M. WEBER LAURENT, commissaire :

Donc, vous n'avez pas de bilan?

1610

Mme LOUISE LANCTÔT :

Non, non.

M. WEBER LAURENT, commissaire :

1615

De portrait que vous pouvez nous tracer un petit peu?

Mme LOUISE LANCTÔT :

1620

Non. Nous, on a qu'un portrait non réussi à ce sujet-là.

M. WEBER LAURENT, commissaire :

D'accord.

1625

Mme LOUISE LANCTÔT :

Parce qu'il manquait quelque chose. Au niveau financier, il manque quelque chose. C'est clair.

1630

M. WEBER LAURENT, commissaire :

1635

Donc, moi, ce que je me dis, en vous orientant dans cette voie-là, est-ce qu'il y a des réussites qui peuvent être possibles? Parce que vous l'avez déjà dit, vous voulez diminuer le coût à 150 000 \$ pour avoir accès, et le marché ne répond pas à ce coût-là.

Mme LOUISE LANCTÔT :

Non.

1640

M. WEBER LAURENT, commissaire :

Donc, est-ce que ce n'est pas déjà vaincu à l'avance, ce n'est pas utopique ou est-ce que ce n'est pas presque, je le dis, quelque chose qui ne se réalisera jamais?

1645

Mme LOUISE LANCTÔT :

Bien, je ne serais pas ici si on n'y croyait pas, non.

1650

M. WEBER LAURENT, commissaire :

Moi, je teste, je vous pousse.

Mme LOUISE LANCTÔT :

1655

Non, non, on est convaincus que ça doit se faire, mais il faut...

M. WEBER LAURENT, commissaire :

1660

Que ça peut se faire.

Mme LOUISE LANCTÔT :

1665

Ça peut se faire. Mais il faut penser à des façons de financer probablement différentes. Est-ce qu'il n'y aurait pas une partie du financement qui n'est pas... en tout cas, qu'on ne rembourse pas immédiatement le capital.

M. WEBER LAURENT, commissaire :

1670

Oui, vous l'avez dit tantôt, oui.

Mme LOUISE LANCTÔT :

1675

Donc, on peut peut-être le rembourser après dix ou quinze ans. Est-ce qu'on ne pourrait pas, par exemple, je ne sais pas, si c'était un genre de coopérative d'accèsion à la propriété, est-ce qu'on ne pourrait pas avoir... les propriétaires ont donc une hypothèque pour leur partie qui leur appartient, mais que la coopérative reste propriétaire des espaces communs et réussit à avoir une hypothèque.

1680 Parce qu'on nous a dit que c'était plus facile à ce moment-là, la coopérative pourrait avoir une hypothèque sur 30, 35, 50 ans, tandis que les propriétaires ont une hypothèque sur le nombre d'années habituel. Donc, ce qui fait qu'on essaie de diminuer au maximum...

M. WEBER LAURENT, commissaire :

1685 Pour les parties communes.

Mme LOUISE LANCTÔT :

1690 Bien, c'est ça. Mais je pense qu'il faut jouer avec différents concepts. Il faut aller chercher des partenaires. Comme probablement que la SCHL pourrait aider à développer ce type...

M. WEBER LAURENT, commissaire :

1695 Les banques aussi.

Mme LOUISE LANCTÔT :

1700 Les banques aussi, oui. Mais je pense que si on se dit en partant que ça ne marchera pas, ça ne marchera pas.

M. WEBER LAURENT, commissaire :

1705 Tout à fait, oui. Mais quels sont les efforts qui sont poussés dans ce sens-là? Quels sont les liens qui se tissent soit avec... bon, la SCHL, ça existe déjà.

Mme LOUISE LANCTÔT :

1710 Oui.

M. WEBER LAURENT, commissaire :

1715 Mais par rapport aux banques, je sais qu'il y a des hypothèques de 40 ans qui vont bientôt arriver à Montréal.

Mme LOUISE LANCTÔT :

1720 Oui, oui.

M. WEBER LAURENT, commissaire :

1725 Mais ça ne suffit pas pour répondre à ce besoin bien spécifique pour des gens qui sont à revenu modeste. Mais c'est quoi les travaux qui ont été faits dans ce sens-là, à part de faire des voeux? Est-ce qu'il y a des liens qui...

Mme LOUISE LANCTÔT :

1730 Je pense qu'on est au début du chantier, dans ce sens-là.

M. WEBER LAURENT, commissaire :

D'accord.

1735 **Mme LOUISE LANCTÔT :**

1740 C'est ça. Mais il faut s'y mettre, puis il faut s'y mettre ensemble, c'est-à-dire... parce que je suis convaincue qu'à la Ville de Montréal, on le pousse, on essaie de voir est-ce qu'il y a des concepts, est-ce qu'on ne pourrait pas faire un projet pilote, ainsi de suite. Mais plutôt que la Ville y pense de son côté et que nous on essaie de le faire avec des familles, pourquoi ne pas y travailler tout le monde ensemble avec les partenaires financiers aussi? Je suis certaine qu'on va y arriver.

1745 Vous savez, dernièrement, un membre d'une coopérative me disait: «Bon, bien, là, on vient de terminer une belle coopérative d'habitation, 60, 70 unités.» Puis les gens me disaient: «Mais là, bon, cette coopérative-là va nous permettre de pas autant investir. On va investir la part qu'on peut investir dans le logement. Puis dans quelques années, nos moyens financiers vont aller en s'améliorant, puis tout ça, puis on fera ensemble un projet d'accession à la propriété.»

1750 Alors, les gens commencent à le dire, mais il faut développer un concept qui va fonctionner, puis il faut le faire, il faut le faire avec les familles. Je pense que déjà, on ferait des rencontres d'information, parce que déjà on a des banques de noms de familles qui seraient intéressées, et avec eux, puis en regardant leur situation financière, ça nous permettrait de savoir jusqu'où ces familles-là peuvent aller. Puis avec ça: «Mais maintenant, bon, O.K., quel programme qui pourrait fonctionner? Puis oups! il en manque un petit peu. Est-ce qu'on ne pourrait pas le bonifier dans ce sens-là le programme?»

1760 Mais il faut travailler, puis il faut travailler avec les familles, puis il faut ramasser les données, tout ça. Mais c'est sûr que, bon, vous l'avez dit, notre mission, c'est de travailler au logement social et communautaire. Développer ce volet-là, bien, c'est comme développer... c'est comme si c'était le côté recherche et développement de la boîte.

1765 Mais vous le savez, en tant qu'organisme communautaire, en tant que OBNL
communautaire, c'est ça, on n'a pas nécessairement toujours et le temps et les ressources
pour investir là-dedans. Donc, on a besoin de le faire ensemble. Et c'est pourquoi on trouve
important que la Ville dise: «Nous, c'est un dossier qu'on va prioriser et on va y mettre tout ce
qu'on doit y mettre.»

1770 **M. WEBER LAURENT, commissaire :**

Je vous remercie.

1775 **LA PRÉSIDENTE :**

Madame Gold.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

1780 Madame a déjà répondu à ma question. C'était sur les suggestions que les projets
d'accession à la propriété pourraient prendre la forme de coopérative d'accession à la
propriété. Je pense que vous avez donné plusieurs suggestions, plusieurs façons comment
ça peut se réaliser.

1785 **LA PRÉSIDENTE :**

Est-ce que le milieu philanthropique a été approché pour votre proposition?

1790 **Mme LOUISE LANCTÔT :**

Dans notre cas, non, pas encore.

LA PRÉSIDENTE :

1795 D'accord. On a discuté hier soir un petit peu, il y avait un intervenant qui disait – je ne
veux pas être un éteignoir d'argent là – mais par rapport à ce qui se passe aux États-Unis
récemment, ça nous interpelle quand même de faire attention, si vous voulez, à faciliter
l'accès à la propriété pour des gens de revenu modeste et il y avait quelqu'un qui nous disait
qu'il faut se battre contre l'idée que l'accès à la propriété devrait être finalement pour le plus
1800 grand nombre. Puis je me demandais, vous, comment vous réagissez à ça?

Mme LOUISE LANCTÔT :

C'est certain qu'un projet... et c'est dans ce sens-là qu'on dit que c'est important

1805 qu'on travaille avec les familles pour aussi les sensibiliser au fait que, être propriétaire, il y a des obligations à ça.

De la même façon quand on fait une coopérative d'habitation, on apprend au groupe à gérer son immeuble, à le maintenir en bon état, à gérer ses finances, à percevoir
1810 correctement les loyers, à les augmenter quand il faut. Alors, on donne cette formation-là au groupe, parce qu'on reste présent avec le groupe jusqu'à un an après l'occupation.

Mais de la même façon, le concept qu'on souhaiterait développer devrait prendre en compte cet aspect-là, c'est-à-dire qu'on... et surtout si on favorise l'accession à la propriété à
1815 des premiers acheteurs. Puis déjà, il y a une subvention d'accession à la propriété qui existe dans ce sens-là. Mais c'est plus que de leur fournir de l'aide à la mise de fonds, c'est aussi les rendre conscients de qu'est-ce que c'est être propriétaire.

Alors, je pense que c'est tout ça qui devrait faire partie de l'offre. Quand on parle du
1820 produit accession à la propriété pour famille à revenu modeste, ça devrait comprendre cet aspect-là aussi.

LA PRÉSIDENTE :

1825 D'accord. Merci beaucoup, Madame, de votre participation.

Mme LOUISE LANCTÔT :

Merci bien. Merci de votre écoute et de vos questions. C'est quand même des
1830 longues journées pour vous et je pense que c'est très utile.

LA PRÉSIDENTE :

1835 Merci. J'inviterais maintenant monsieur Lapierre. Bon après-midi!

M. FRANCIS LAPIERRE :

Bonjour! Donc, concernant mon mémoire que peut-être vous avez trouvé un peu
1840 original, j'ai deux côtés à ma personnalité : côté plus sérieux, plus disons scientifique, et puis un côté plus flyé, disons, plus humain.

Alors, c'est ça, moi, j'ai été amené à m'intéresser à la ville par le fait que j'ai fait du
journalisme communautaire. Ensuite, j'ai été interpellé par la démarche de Projet Montréal,
le troisième parti politique à Montréal. Et ensuite, je me suis intéressé... j'ai été rejoint par
1845 des gens qui étaient à la Table d'aménagement du quartier Hochelaga-Maisonneuve. Puis ça m'a amené à témoigner à la Ville de Montréal, à l'Hôtel de Ville dans les conseils de ville,

puis à m'opposer au projet de la Notre-Dame, d'autoroute à 8 voies. Pour moi, je trouve ça inacceptable parce que...

1850 Bon, je mentionne de nombreuses statistiques. Première des choses, 80 % des gens à Montréal veulent du transport collectif. Donc, mettre une autoroute, ce n'est pas dans leurs vœux. Ensuite, ça menace la santé et la sécurité des gens, c'est clair, parce que déjà on a 50 à 70 morts chaque année d'accidents de la route à Montréal et puis on a 12 806 blessés, environ là, parce qu'il y a des chiffres contradictoires, mais à peu près 11 000 ou
1855 12 000 blessés. Ensuite, il y a 1 500 décès prématurés, selon les études, dus à la pollution.

Alors tout ça, ça me dit que c'est inacceptable de mettre des autoroutes en milieu urbain. Donc, moi, je vois vraiment de développer le transport collectif davantage. Là, on a
1860 une nouvelle formule qui est le tramway, le tram-train, les systèmes légers sur rails, les trains de banlieue, tout ça. On peut développer ça davantage. Et puis c'est plus confortable que les autobus.

Je pense que pour ceux qui ont utilisé les autobus, bien souvent tu es tassé. S'il y a
1865 des freinages rapides, tu revoles dans l'autobus. Si t'es une personne âgée avec ta canne, ce n'est pas évident, je suis sûr. Alors, c'est ça. Donc, pour moi, avec une meilleure stabilité au niveau des trains, des tramways, c'est plus stable que les autobus. Alors, à ce moment-là, ça pourrait assurer.

Ça a aussi un autre avantage, c'est que ça favorise le fait de ne pas favoriser la
1870 multiplication des automobiles en ville. C'est très important. Là, je n'ai pas mentionné les péages autour de l'île. Mais pour moi, c'est une bonne mesure parce que ça pourrait limiter la venue d'automobiles supplémentaires. Donc, tout ça, en mettant les transports collectifs et en limitant l'accès des automobiles en ville, on pourrait diminuer la mortalité et puis avoir
1875 une meilleure qualité de vie autant...

Je pense que je mentionne le sommeil des gens, là, qui peut être perturbé par le
1880 bruit. Il y a différentes autres nuisances. Je n'ai pas parlé des allergies mais, ça aussi, ça peut incommoder particulièrement les gens durant les périodes de smog et les jeunes enfants aussi.

Alors tout ça, c'est des sujets importants. Donc, j'en ai fait état au niveau de mes
1885 études et statistiques. J'ai fait référence à différents documents officiels. Et puis après ça, je suis allé un peu dans le côté plus flyé de ma démarche, c'est-à-dire que dans les sciences et techniques, je mentionne des choses très sérieuses, mais je fais aussi un peu d'anticipation.

Donc, je dis qu'une fois que l'écueil des nouvelles structures routières ou

1890 autoroutières sont évitées en ville, on peut songer à des choses plus intéressantes. Par exemple, je mentionne Raymond Deshaies qui a des autobus électriques avec volant d'inertie pour le stockage de l'énergie. Ça semble plus efficace que les batteries. Parce que les batteries ont certains inconvénients, ne peuvent pas retenir suffisamment de courant. Bon, il y a d'autres solutions qui sont en développement, comme les hypercondensateurs pour retenir la charge électrique. Bon, il y a différentes choses.

1895 Je parle aussi de la Quasiturbine, qui est un moteur rotatif inventé au Québec, qui fonctionne en deux modes: le mode pneumatique et le mode combustion interne. Donc, ça, ça pourrait servir de génératrice, par exemple, dans les autobus ou dans d'autres transports, ou carrément des véhicules à l'air comprimé. Donc, des compresseurs électriques qui rechargeraient en air comprimé les véhicules et à ce moment-là on aurait une certaine
1900 autonomie qui n'a pas besoin d'être aussi grande que pour un véhicule qui va faire l'autoroute. Alors, ça, c'est une possibilité.

Ensuite, je mentionne un projet européen, qui est CyberCar et CyberMove. Ce sont des véhicules complètement automatisés, électriques. Donc, on appellerait, par exemple,
1905 un véhicule type avec son cellulaire, qui prendrait notre coordonnée GPS puis la donnerait au véhicule. Ensuite, elle irait se stationner devant nous et puis là on indiquerait sur un écran tactile la destination qu'on veut dans un quadrilatère fermé, par exemple au centre-ville. Donc, quelqu'un qui fait son magasinage appelle le véhicule en question.

1910 Puis c'est déjà implanté dans certaines villes européennes. Donc, ce n'est pas de la science fiction, c'est déjà en marche. Alors, c'est des projets, comment je dirais ça... en tout cas, c'est des tests qu'ils font dans certaines villes, dans certaines agglomérations là-dessus.

1915 Puis ça circulerait à faible vitesse, ça, c'est très important, donc moins de 30 kilomètres/heure, toujours pour la sécurité. Donc, ça permettrait ça aussi de réduire le volume de circulation automobile qui risquerait de circuler à vitesse plus élevée que 30 kilomètres/heure.

1920 Je mentionne les quartiers verts qui sont dans le Plan de transport de la Ville de Montréal. À ce moment-là, c'est ça, je mentionne que 40 kilomètres/heure, pour moi, c'est trop. Ce serait plutôt 30 kilomètres/heure et moins qui serait la limite permise.

1925 Ensuite, au niveau encore nouveau développement, je parle de la Witricity. Ça, c'est l'envoi d'énergie à distance. Donc, pour l'instant, il y a encore des écueils. C'est quelque chose en développement, là, mais ça pourrait être très intéressant si ça se développe. C'est-à-dire que, bon, actuellement il y a 40 % seulement d'énergie qui est transmise. Les antennes sont très grosses encore. Ensuite, donc, il faudrait miniaturiser, faire en sorte que, comment dire, l'efficacité de transmission soit meilleure que 40 %. Et

1930 puis il y a aussi à travailler au niveau de la distance de transmission.

1935 Mais si le MIT fait des percées dans ce domaine-là, ça pourrait être très intéressant. Ça pourrait permettre de recharger les véhicules. Comme les CyberCar, CyberMove, ça pourrait les recharger à distance, ce qui serait très intéressant, évitant l'écueil des batteries pour les accumulateurs, tout ça. Ça permettrait le sans fil intégral : énergie et données.

1940 Une autre chose je pense que je trouve intéressant, c'est qu'on pourrait faire une pierre deux coups en jumelant la collecte sélective des matières putrescibles, donc le bac brun finalement, pour alimenter les autobus et alimenter les bâtiments avec ces énergies-là. Donc, c'est des gaz. Généralement, je pense que c'est du méthane. Il y a une densité d'énergie moins grande que le gaz naturel, mais c'est quand même utilisable au niveau des bâtiments autant que sans doute des autobus. Je sais qu'il y a une ville en Europe qui est en train de tester ça. Donc, ça peut être intéressant.

1945 Puis Montréal avait pourtant innové avec le complexe environnemental Saint-Michel. On avait vu qu'il avait pris, bon, c'était des ordures, des déchets non triés, mais on avait récupéré les biogaz pour faire chauffer les bâtiments. Donc, ça, ça va être une expérience intéressante, mais ça n'a pas débouché sur plus loin. Donc, peut-être il y a moyen de reprendre ça sous une autre forme.

1950 Au niveau de l'énergie, là je vais carrément dans la science fiction, c'est-à-dire, bien, il y a certaines choses quand même qui ont été regardées, puis qui sont controversées, mais qui peuvent être intéressantes.

1955 Donc, je dis qu'à l'avenir, il y aurait peut-être moyen d'avoir une énergie quasi illimitée et puis gratuite si certaines avancées de la science quantique se révèlent, comment dire, fondées et puis exploitables. Donc, ça, c'est une chose intéressante, mais je n'appuierai pas plus là-dessus.

1960 Il y a différents sites. Il y en a qui vont dire que c'est de la fumisterie, c'est possible. C'est des choses qu'il faudrait examiner puis on verra si ça perce ou non.

1965 Ensuite, je dis aussi qu'on ne devrait pas encourager les déplacements aériens individuels, encore là qui sont encore à naître. Mais il y a des sites web intéressants qui en parlent. Je n'ai pas retrouvé tous les sites web dans tous les cas. Certains, c'est dans des revues. Moi, je lis beaucoup de lectures scientifiques, de magazines scientifiques. Donc, ça, ça peut être très nuisible comme l'est l'automobile individuelle actuellement. Donc, je n'encourage pas ça.

1970 Ensuite, je parle de démocratie, mon expérience personnelle, puis aussi ce que d'autres ont pu vivre. Je crois qu'on est encore à l'âge de pierre au niveau de la démocratie,

particulièrement à Montréal. Il y a certaines villes canadiennes qui sont plus avancées que ça, Ottawa, Toronto, beaucoup d'autres villes.

1975 À Montréal, un citoyen ne peut pas proposer un projet à la Ville, c'est impossible, il n'y a pas d'avenue, pas directement, il faut passer par un conseiller de la Ville puis faire voyager son... puis appuyer par un conseiller de la Ville son projet si on veut qu'il soit entendu.

1980 Ensuite, si on essaie de poser une question à l'Hôtel de Ville puis que ça n'intéresse pas les élus, bien, on va se faire revirer assez vite. Je parle de la politique des trois singes : soit le maire ne te répondra pas, le responsable du dossier va te répondre à côté de la plaque, puis le président d'Assemblée va essayer de te déstabiliser allant jusqu'à couper ton micro. Je l'ai vécu, donc c'est ça, particulièrement dans le dossier de la Notre-Dame. C'est ça, voilà.

1985
1990 Donc, je voudrais que le mandat des commissions ait beaucoup plus d'ampleur, qu'on fasse participer davantage les citoyens au niveau de l'arrondissement, au niveau de la Ville, et puis que le comité exécutif soit moins reclus et n'ait pas tous les pouvoirs, par exemple, de décider de l'agenda politique, mais que les commissions puissent, résultat à leur consultation, influencer l'ordre du jour. Et puis je dis aussi que le comité exécutif de la ville siège le plus souvent à huis clos, il faudrait ouvrir ça davantage au public.

1995 Puis je parle aussi, au niveau de la démocratie, que le fait d'avoir des parties de parlementarisme britannique avec des parties, bon, le parti au pouvoir, les partis qui s'opposent, ce n'est pas nécessairement bon pour la ville. Tu sais, on peut être porté à s'opposer pour s'opposer et puis, ça, je trouve que ce n'est pas constructif. Donc, il faudrait qu'il y ait plus de collaboration entre les différents partis pour éviter des débats stériles qui font perdre du temps, de l'argent, qui ne servent pas du tout l'intérêt des familles.

2000 Puis en conclusion, bien, c'est ça, c'est l'intégration des technologies, des structures démocratiques ou politiques à la vie en ville. Il ne faut surtout pas oublier le côté simplement humain; sinon, on va vers une ville déshumanisée avec des procédures administratives, de la technologie qui n'aide pas à faire un milieu de vie agréable pour les familles.

2005 Il faut réserver du temps, de l'espace autant dans les bâtiments publics, autant aussi à l'extérieur, dans les parcs, sur la rue, pour que les gens se rencontrent. Pour ça, il faut bannir le plus possible les autos individuelles, autant que ça peut se faire. À ce moment-là, les gens dans les quartiers auront un meilleur sentiment de sécurité.

2010 Je parle de la rue Prince-Arthur. Je pense que les commerçants sont sans doute

2015 très contents du fait qu'on ait fermé la rue. Il y a une affluence particulièrement durant l'été avec les festivals, puis tout ça, bien qu'on puisse encore circuler de façon transversale. Mais au moins, c'est un début. Et puis je parlais encore des quartiers verts où on pourrait se déplacer à moins de 30 kilomètres/heure. C'est ça.

2020 Et puis, bon, je parle de la délinquance, parce qu'on ne pourra pas installer des équipements coûteux comme, par exemple, les CyberCar, c'est des choses coûteuses, alors déjà qu'on a de la difficulté dans les abribus à garder une simple carte de la ville avec les horaires, les temps de parcours pour les autobus, si on ne s'attaque pas à la délinquance...

2025 Mais je ne pense pas que ce soit d'abord par la répression, je crois plutôt c'est d'aider les familles et les jeunes à prendre conscience de leurs émotions puis de leur comportement négatif pour pouvoir les transformer, puis que la Ville se doit d'encourager ça. Par contre, je n'ai pas fait une grande démarche là-dessus pour voir comment la Ville pourrait faire ça, là. Je lance les dés.

Et puis c'est ça. Je vous remercie de m'avoir écouté.

2030 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci. J'aurais d'abord une mise au point à faire quand vous dites au début tout à fait de votre mémoire que :

2035 *Le but avoué de cette commission est de retenir ou même de faire s'établir ou revenir de nouvelles familles sur le territoire montréalais (...)*

2040 Les commissions de l'Office sont indépendantes de la Ville de Montréal. Ce n'est pas nous qui faisons ça. Nous, nous évaluons le projet qui est sur la table.

M. FRANCIS LAPIERRE :

Oui, j'ai fait une petite confusion entre la Ville et la commission, O.K., bon.

2045 **LA PRÉSIDENTE :**

2050 Je trouvais intéressant, il y avait deux choses, en fait. Il y avait la possibilité ou l'encouragement d'avoir du transport en commun. Mais vous semblez reconnaître par vos propositions qu'il y a un besoin aussi de véhicules pour les gens qui ne peuvent pas prendre le transport en commun ou c'est compliqué de prendre le transport en commun, dans le sens qu'on pourrait avoir des véhicules électriques, entre autres comme ça existe dans les villes européennes.

2055 Vous parlez du bruit et on a eu seulement quelques mémoires qui en ont parlé. Alors, ça, je trouvais ça intéressant.

2060 Mais je voulais aborder avec vous le petit coin où on peut être humanisé et se retrouver et s'exprimer. Et ça, je pense, on semble structurer tout. Il y a le Conseil des Montréalaises qui a dit qu'il faudrait peut-être laisser un espace où on peut être libre de faire des choses.

2065 Puis je voulais savoir comment vous voyez peut-être par rapport aux jeunes, par exemple, qui ne peuvent pas s'exprimer, où vous avez dit que vous avez lancé l'idée, mais vous étant quand même de la génération plus jeune, vous avez peut-être des choses à nous communiquer?

M. FRANCIS LAPIERRE :

J'ai tout de même 43 ans.

2070 **LA PRÉSIDENTE :**

Vous avez l'air beaucoup plus jeune que ça.

M. FRANCIS LAPIERRE :

2075 Oui, je sais.

LA PRÉSIDENTE :

2080 Mais enfin!

M. FRANCIS LAPIERRE :

Il ne faut pas se fier aux apparences dans mon cas.

2085 **LA PRÉSIDENTE :**

Et voilà. Est-ce que vous avez porté une réflexion par rapport à ça?

2090 **M. FRANCIS LAPIERRE :**

Non, je dois dire que je n'ai pas approfondi ma réflexion là-dessus. Par contre, j'imagine que dans chaque arrondissement, bon, il y a des maisons de citoyens. Donc, il y a sans doute moyen de réserver des espaces là-dedans pour avoir des genres de forums

2095 continuels, forum jeunesse ou forum des familles ou etc. sur différentes thématiques. Puis
peut-être ça pourrait, ça étant embarqué dans le processus de la Ville, d'élargir les
commissions et de faire en sorte que ce soit permanent et que ce soit, comment dire,
accessible à un plus grand nombre de gens. Donc, c'est une idée comme ça que je lance là,
sans autre...

2100

LA PRÉSIDENTE :

Parce que l'expression «libre», si on veut que les instances de la Ville ou
gouvernementales en tiennent compte, il faut qu'il y ait un processus aussi de...

2105

M. FRANCIS LAPIERRE :

De structuration.

2110

LA PRÉSIDENTE :

... de structuration. Parce qu'en fait, je pensais à Londres où, à Hyde Park, il y a le
«speaker's corner» qu'on appelle, où les gens peuvent aller s'exprimer. Et le dimanche après-
midi, il y a beaucoup de monde qui viennent écouter les gens qui parlent. Ça peut être
2115 n'importe qui, mais il y a eu aussi des gens célèbres comme Karl Marx, Lénine, George
Orwell qui ont adressé les foules. Ce n'est pas seulement des gens ordinaires, mais...

M. FRANCIS LAPIERRE :

2120

C'est ça.

LA PRÉSIDENTE :

2125

... c'est la démocratie poussée à la limite, où n'importe qui peut venir s'exprimer le
dimanche après-midi.

M. FRANCIS LAPIERRE :

C'est ça.

2130

LA PRÉSIDENTE :

Mais il faut aussi, comme vous dites, de structurer si on veut que les instances en
tiennent compte.

2135

M. FRANCIS LAPIERRE :

2140 Bien, je ne sais pas, bon, si on prend le micro, ça peut peut-être être enregistré puis être mis sous forme écrite, qui peut être ensuite condensé pour être lu par des instances politiques. Alors, il y a peut-être moyen de faire ça. Je ne sais pas quels en sont les coûts, là. Donc, ce serait une idée.

2145 Aussi, ça pourrait être mixte, c'est-à-dire qu'il pourrait y avoir des forums non structurés et d'autres plus structurés. Une fois les forums moins structurés ayant dégagé certains consensus, bien, à ce moment-là, après ça, on va vers des forums plus structurés pour dégager des recommandations précises, là.

LA PRÉSIDENTE :

2150 D'accord. Monsieur Laurent.

M. WEBER LAURENT, commissaire :

2155 Oui. Votre présentation était surtout axée vers le transport, si je comprends bien.

M. FRANCIS LAPIERRE :

Oui.

2160 **M. WEBER LAURENT, commissaire :**

2165 Puis par la suite, il y a eu un volet scientifique, il y a eu un volet plus citoyen. Donc, moi, je me demande qu'est-ce qui vous pousse, c'est quoi les motivations par rapport au transport. Est-ce que c'est le boulevard Notre-Dame à 8 voies ou est-ce que c'est plutôt dans un cadre un petit peu plus élargi du plan d'action qu'on parle? C'est pour mieux cerner l'intervention, si vous comprenez.

M. FRANCIS LAPIERRE :

2170 Je ne suis pas certain de bien saisir votre question, mais effectivement au niveau de la Notre-Dame, je me suis impliqué, donc j'ai été plus interpellé. J'ai vu les chiffres, j'ai vu les statistiques. J'ai vu que c'était vraiment inacceptable.

2175 Donc, à ce moment-là, ça m'a convaincu, déjà qu'avec l'éclairage que me fournissait Projet Montréal, donc le chef est un urbaniste de formation, donc qui a une vision globale de la ville puis qui a pu voir les inconvénients de l'automobile individuelle dans la ville. Puis là, je voyais aussi par les statistiques, concrètement à Montréal, ça causait

des morts, des blessés, puis que ce n'est pas en surajoutant des autoroutes qu'on allait faire baisser ces statistiques-là; bien au contraire.

2180

Donc, moi, c'est dans cette optique-là que je fais ma présentation.

M. WEBER LAURENT, commissaire :

2185

C'est ce que je voulais savoir. Mais est-ce que vous êtes ingénieur en transport ou...

M. FRANCIS LAPIERRE :

2190

Non, non, je n'ai pas aucune compétence particulière en transport, mais j'ai simplement lu les rapports, le Plan de transport, ci, ça.

M. WEBER LAURENT, commissaire :

2195

Je dis ça, c'est parce que ce qui a été évoqué pour l'autoroute, c'est pour décongestionner justement la ville, en quelque sorte. C'était une des raisons de base de façon très, très simplifiée. Donc, c'est vrai que ça cause des ennuis. Moi, je suis tout à fait d'accord avec vous. Ça veut dire qu'un jour ça va disparaître, mais ce n'est pas demain la veille, parce que les gens, leurs activités sont axées autour de l'automobile. C'est un nouveau paradigme qu'il va falloir et peut-être que...

2200

M. FRANCIS LAPIERRE :

2205

Oui. Ce qui est pervers, c'est que les élus sont pour une courte période de temps et puis ces phénomènes-là sont sur moyenne à longue échéances.

Si on rajoute des voies à la Notre-Dame actuellement, ce que ça va faire, c'est que d'ici 5 ans, à l'ouverture de ces voies-là, ça va reboucher et ça va reboucher plus dur encore.

M. WEBER LAURENT, commissaire :

2210

Plus qu'on en a, plus qu'on va en vouloir.

M. FRANCIS LAPIERRE :

2215

Oui, c'est ça. Il y a un phénomène, là, c'est le paradoxe de Don Thompson où on dit justement ça, c'est que si tu rajoutes d'autres voies routières, ça va congestionner à moyen terme. Donc, toutes les études urbanistiques le confirment, c'est un phénomène qui existe.

2220 Puis les élus, étant réélus à courte période de temps, ne sont pas nécessairement
intéressés ou simplement n'y croient pas et puis à ce moment-là ils ne voient pas
l'importance, sauf que la prochaine personne qui va être assise à leur place va se rendre
compte que ça va être la même catastrophe qu'on a vécue.

2225 D'ailleurs, historiquement, je pense qu'il y avait la Décarie, on disait: «La Décarie va
décongestionner les quartiers alentour.» Oui, pendant une courte période de temps ça s'est
fait. Mais par la suite, ça a été le contraire. Une fois que la congestion s'est faite sur la
Décarie, bien, là, ça s'est répandu sur le reste de la ville. Alors, on va revivre les mêmes
phénomènes avec la Notre-Dame, j'en suis persuadé.

2230 **M. WEBER LAURENT, commissaire :**

Merci, monsieur Lapierre.

2235 **M. FRANCIS LAPIERRE :**

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

2240 Merci, Monsieur. Alors, on va reprendre nos travaux à 19 h.

2245 Je, soussignée, **LISE MAISONNEUVE**, sténographe officielle, certifie sous mon serment
d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des notes
sténographiques prises au moyen du sténomasque, le tout conformément à la loi.

Et, j'ai signé :

2250 _____
LISE MAISONNEUVE, s.o.

2255